



BNP PARIBAS
Personal Finance



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION	3
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	17
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	69
ETATS FINANCIERS DE BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE SA	73
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	101
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	105

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

En date du 30 juin 2008, l'assemblée générale des actionnaires de CETELEM a voté la fusion absorption des sociétés **UCB, MRC et BNP PARIBAS INVEST IMMO**. A cette même occasion, la société CETELEM a changé sa dénomination sociale pour prendre celle de **BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE** (BNP P PF) et a ratifié le transfert de son siège social au 1 boulevard Haussmann 75009 Paris.

Cette fusion conduit à établir pour la première fois des comptes consolidés de l'ensemble BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE au 31 décembre 2008 avec un comparatif à l'année 2007 comme si les deux sociétés avaient toujours été fusionnées.

I – L'ACTIVITE

En 2008, dans un contexte de crise économique et financière la production de financements nouveaux du Groupe BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE a enregistré une baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Elle atteint 55,6 milliards d'euros.

Les taux de croissance ont été plus faibles dans toutes les zones de développement et l'activité a reculé en France, hors partenariats avec les banques et assurances, et en Europe Occidentale.

<i>En milliards d'euros</i>	2008	2007	2008/2007
BNP P Personal Finance France	21,6	21,2	2 %
BNP P Personal Finance Europe Occidentale	18,8	21,3	- 12 %
BNP P Personal Finance Europe Centrale	2,2	1,6	32 %
BNP P Personal Finance Asie/ Am./ Afrique	4,7	4,4	7 %
Cofinoga-Laser	8,4	8,4	0 %
TOTAL	55,6	56,9	-2 %

Globalement, l'activité de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE a enregistré un ralentissement au deuxième semestre 2008. A mesure que le contexte économique se dégradait, la demande de crédit a baissé fortement et des mesures ont été prises dans certaines zones géographiques sur l'octroi pour diminuer notre exposition au risque de crédit

En France, les financements hors partenariats se sont élevés à 11,8 milliards d'euros, en diminution de 8,3% par rapport à 2007. Cette diminution est la conséquence de la dégradation de la conjoncture économique durant les derniers mois de l'année, du tassement de la consommation et en particulier de la très forte baisse de la demande de crédits immobiliers.

Concernant les financements dans le cadre des partenariats avec des banques et des assurances, l'année 2008 a une fois encore été marquée par la forte croissance de la production de Natixis Financement (ex CEFI) (+ 25 %) et de Domofinance (+ 111 %) (Filiale commune avec EDF). S2P (Carrefour) maintient sa production par rapport à 2007.

Hors de France, la production a décliné de 6 % par rapport à 2007.

L'Europe Occidentale est la première zone d'activité internationale de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, à laquelle elle contribue à hauteur de 18,8 Mds € en 2008. La production nouvelle a diminué de 12% pour la zone par rapport à 2007.

En Espagne, Italie et au Portugal, la dégradation très forte de la conjoncture a débouché sur une forte hausse du coût du risque. Des mesures fortes ont été prises sur les règles d'octroi avec pour conséquence une baisse importante de la production.

Dans la zone, seules l'Allemagne et la Belgique conservent un taux de croissance positif (respectivement +12 % et +7 %).

La croissance en Europe Centrale et Orientale reste très soutenue (+ 32 %). Tous les pays de la zone y contribuent, ce malgré le ralentissement enregistré depuis le début du deuxième semestre.

En Amérique Latine, en Asie et en Afrique du Nord, la production de financements nouveaux continue de croître mais à un rythme plus faible (+7 %) que les années précédentes.

Enfin, LaSer a renouvelé ses performances de 2007.

En un an, les encours gérés par BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE ont progressé de 12 % pour finir à 112 Milliards d'euros. La croissance des encours est restée forte pour toutes les zones géographiques

<i>En milliards d'euros</i>	2008	2007	2008/2007
BNPP PF France	48,5	43,7	+ 11%
BNPP PF International	50,5	44,4	+ 14%
Cofinoga-Laser	13,4	12,7	+ 6%
TOTAL	112,5	100,7	+ 12%

Les encours maintiennent un rythme de croissance soutenu :

- En France, les encours gérés progressent de 11%. Les encours gérés du Réseau en propre augmentent de 5% entre fin 2007 et fin 2008, du fait des croissances de production des années précédentes et d'une baisse des taux de remboursements anticipés. Par ailleurs les encours des partenariats gérés continuent à augmenter fortement (+28% sur la période).
- A l'International, les encours gérés progressent de 14 % et ce malgré le ralentissement de l'activité constaté à partir du deuxième semestre.
- Les encours gérés de LaSer progressent quant à eux de 6 % sur la même période.

II – FILIALES ET PARTICIPATIONS

A l'international

Alliance Laser - Cofinoga

Le 15 juillet 2008, BNPP PF a conclu avec Laser Cofinoga des accords concernant plusieurs pays.

- BNPP PF a acquis le même jour Fidexis, filiale de Laser Cofinoga en Belgique.
 - Une fois les conditions suspensives levées, Laser devrait acquérir la filiale Cetelem Polska de BNPP PF en Pologne, et BNPP PF devrait acquérir Credifin, la filiale de Laser Cofinoga au Portugal.
- Cette double opération n'a pu être réalisée pendant l'exercice 2008 et devrait intervenir en 2009.

BGN

La banque centrale brésilienne a donné au mois d'août 2008 son autorisation à l'opération d'échange de titres du groupe bancaire BGN entre BNP PARIBAS et le groupe Queiroz Galvao. Le contrat d'échange de titres a été signé le 1^{er} octobre 2008.

Mexique

Le 26 novembre 2008, BNP Paribas PF a signé avec CCM un contrat d'acquisition des actions détenues par CCM dans Prestacomer. BNP Paribas PF est donc à ce jour actionnaire unique de Prestacomer.

Prestacomer a par ailleurs signé, le 26 novembre 2008, avec les magasins CCM un accord commercial exclusif d'une durée de 3 ans (renouvelable pour une période de 2 ans).

Thaïlande

En octobre 2008, Cetelem Thaïlande a mis fin à une partie de sa production et la production restante, engendrée par l'accord de coopération commerciale liant Cetelem Thaïlande à Casino, prendra fin au mois de mars 2009.

A ce jour, des actions sont menées en vue de la cession des encours de Cetelem Thaïlande, Dans l'hypothèse où une telle cession ne pourrait avoir lieu, l'activité de la société cessera progressivement.

Allemagne

En Allemagne, après un an d'activité, la succursale de BNPP PF spécialisée en crédit immobilier a rencontré des difficultés pour équilibrer son exploitation à la suite de la hausse du coût de la liquidité.

Compte tenu des incertitudes macro économiques, du risque de baisse de la valeur de nos garanties, de la qualité incertaine des nouvelles opérations à engager, des investissements nécessaires à la poursuite de l'activité, du manque de certitude quant à la réalisation du budget 2009 et du moindre coût d'un arrêt à ce jour par rapport à la poursuite, le conseil d'administration a décidé le 1^{er} décembre 2008, à l'unanimité, d'arrêter la production de la succursale BNP Paribas PF en Allemagne.

Grèce

Le Conseil d'Administration a décidé le 1^{er} décembre 2008, à l'unanimité, d'arrêter la production de la succursale grecque de BNP PARIBAS PF active dans le domaine du crédit à la consommation, de trouver la solution la plus appropriée au regard de l'encours et de fermer progressivement la succursale.

Argentine

Le 1^{er} août 2008, Carrefour, BNP Paribas PF et Cofica Bail ont signé un contrat d'achat d'actions, prévoyant le rachat, par PF de 87,5% des actions détenues par Carrefour dans Banco Cetelem Argentina (BCA), et par Cofica Bail des 12,5% restants (cette répartition a permis de respecter les contraintes du droit des sociétés argentin). La condition suspensive relative à l'autorisation de l'opération par la Banque Centrale Argentine n'a pas encore été satisfaite. A la date du closing, PF détiendra 95% de BCA, et Cofica Bail les 5% restants.

En France

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

Le 30 juin 2008, la fusion des sociétés UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT (UCB), BNP PARIBAS INVEST IMMO et METIER REGROUPEMENTS DE CREDITS (MRC) par CETELEM, cette dernière ayant à cette même occasion modifié sa dénomination sociale en BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE (BNP PARIBAS PF), a permis de créer au sein du groupe BNP PARIBAS un Métier centralisé et rationalisé spécialisé dans le crédit aux particuliers.

Préalablement à cette fusion, BNP PARIBAS SA a apporté à BNP PARIBAS PF le 30 janvier 2008 l'ensemble des titres qu'elle détenait dans le capital de la société UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT (UCB).

En formant ainsi une nouvelle entité, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE a créé le leader européen du financement des particuliers. La puissance de ce nouvel ensemble permettra de mieux saisir les nouvelles opportunités sur le marché du crédit aux particuliers, et la mise en commun des compétences permettra d'offrir une large gamme de solutions de financement. Plus spécifiquement, l'élargissement des canaux de distribution permettra de multiplier les occasions de vente y compris croisées, grâce à un potentiel de *cross selling* important auprès des clients actuels.

Ainsi, le rapprochement des activités donne naissance à un « Global Player » en trouvant de nouvelles sources de croissance, en améliorant l'efficacité des métiers ainsi qu'en optimisant les coûts.

Cofidis

BNP PARIBAS PF a cédé au mois de décembre 2008 sa participation de 15 % dans le capital de Cofidis SA à Cofidis Participations.

Cette cession intervient dans le cadre de la cession du contrôle par le Groupe 3 Suisses International de sa filiale Cofidis Participations (dont elle détenait 94 %) réalisée par la cession de 51% de sa filiale à une holding commune entre 3SI et le Crédit Mutuel, contrôlée au deux tiers par le Crédit Mutuel.

III – COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

Dans un contexte fortement marqué par le durcissement de la crise, BNP Paribas Personal Finance clôture l'année 2008 sur des performances contrastées :

- le résultat brut d'exploitation termine à 1 754 M€ en forte croissance (+18 %) par rapport à 2007, reflétant les efforts importants entrepris en matière de redressement des marges et de maîtrise des coûts ;
- la charge du risque ressort à 1 201 M€ et enregistre une forte détérioration (+66%), notamment en Europe du Sud et en Europe Centrale. Néanmoins la charge du risque rapportée à nos encours consolidés (1,60 %) reste à un niveau satisfaisant.

De fait, le résultat d'exploitation ressort à 553 M€ et finit en baisse de 28% par rapport à 2007, mais la contribution des participations minoritaires (et notamment la plus-value de cession de la participation de Personal Finance dans Cofidis) permet de limiter la baisse du résultat net avant impôt, qui clôture l'année à 756 M€, en recul de 11% par rapport à l'année passée.

Au final, après prise en compte d'un impôt sur les bénéfices de 179 M€, et d'intérêts minoritaires à hauteur de 30 M€, le résultat net part du Groupe ressort à 547 M€ en progression de 5,7% par rapport à 2007.

IV - COMPTES SOCIAUX

Suite à la fusion, les données chiffrées 2008 présentées ci-dessous qui sont issues de la comptabilité de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE ne sont pas directement comparables avec celles de l'exercice 2007 issues de la comptabilité de CETELEM.

Les comptes sociaux de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE font ressortir un résultat net de 584 M€.

Les principaux facteurs en sont :

- Un résultat courant avant impôt de 612 M€ se décomposant en :
 - un résultat d'exploitation hors revenu des titres qui s'établit à 83 M€ ;
 - des revenus des titres, et en particulier les dividendes versés par les filiales qui s'élèvent à 333 M€ ;
 - des gains ou pertes sur actifs immobilisés de 195 M€, (dont 207 M€ de plus value sur la cession de Cofidis).
- La société ne fait pas apparaître de résultat exceptionnel.

Pour sa part, le total du bilan s'élève à 42,6 milliards d'euros. Dans ce total, à l'actif, les créances sur la clientèle sont de 21 milliards d'euros. Les actions, participations et parts dans des entreprises liées sont d'un montant cumulé de 3.5 milliards d'euros. Du côté du passif, les capitaux propres, incluant les bénéfiques de l'exercice, se situent à 4.9 milliards d'euros.

V - EVENEMENTS MARQUANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

VI - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers, ainsi que l'exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité sont décrits dans le rapport sur la surveillance et la mesure des risques.

Utilisation des instruments financiers au cours de l'exercice:

- titrisation de créances immobilières pour un montant de 2,7 milliards d'euros environ (« Domos 2008 ») ;
- titrisation auto-souscrite pour un montant supérieur à trois milliards d'euros (« Noria 2008 ») ;
- émission de certificats de dépôts sous la signature BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE pour un programme de dix milliards d'euros.
- Préalablement à la fusion de UCB et CETELEM : programme de refinancement indirect entre UCB et BNP PARIBAS « Covered bonds » pour un montant de 2,2 milliards d'euros en 2008.

VII- PERSPECTIVES

Les perspectives de l'année 2009 demeurent incertaines du fait de l'aggravation de la crise économique et financière.

Dans cet environnement, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE :

- accentuera son programme de maîtrise des frais généraux,
- poursuivra en 2009 les actions engagées en 2008 pour limiter les impacts de la crise du risque, notamment en réorientant la production nouvelle et en renforçant les équipes chargées du recouvrement,
- renforcera les synergies avec les réseaux bancaires du groupe BNP Paribas.

VIII - DECISIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE :

□ Approbation des comptes – Affectation du résultat social

Si vous approuvez les comptes sociaux, par l'adoption de la première résolution, votre Conseil vous propose l'affectation suivante du bénéfice social, augmenté du report à nouveau antérieur :

	En euros
Bénéfice net	584 269 937,48
Report à nouveau	1 073 417 724,77
<u>Total</u>	1 657 687 662,25
<u>Emploi</u>	
Réserve légale	7 180 959,80
Réserve spéciale œuvre originale	0
Réserve Prov Invest Libérée	779 654,91
<u>Report à nouveau Créditeur</u>	1 649 727 047,54
<u>Total</u>	1 657 687 662,25

Aucun dividende n'a été versé au titre des exercices 2005, 2006 et 2007.

Vous êtes ensuite invités à approuver les comptes consolidés faisant apparaître un résultat net de 577 M€, la part de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, s'élevant à 547 M€ au 31 décembre 2008 (troisième résolution).

Selon la quatrième résolution, votre Conseil vous demande de prendre acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes prévu par l'article 225-38 du Code de Commerce.

La cinquième résolution vous invite à nommer M. Van Groenendael, directeur général délégué, en qualité d'administrateur.

La sixième résolution vous invite à ratifier la cooptation de M Gaudin, directeur général délégué, en qualité d'administrateur.

Les résolutions suivantes proposent le renouvellement des mandats de plusieurs administrateurs de la Société. A titre extraordinaire, les résolutions suivantes ont pour objet la modification de l'autorisation donnée le 14 mai 2008 par l'Assemblée Générale au conseil d'administration d'augmenter le capital social, afin de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de BNP PARIBAS SA.

Votre Assemblée est invitée à donner pour une période de vingt-six mois, et dans une limite de 300 000 000 (trois cent millions) d'euros, cette autorisation au Conseil d'administration, qui annule et remplace la délégation accordée le 14 mai 2008, qui aura tous pouvoirs pour augmenter le capital social par une ou plusieurs émissions d'actions en numéraire, à libérer soit par des incorporations de réserves, soit par des versements en espèces ou la mise en œuvre simultanée de ces deux procédés.

Dès lors votre Assemblée est aussi appelée à statuer sur la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de BNP PARIBAS SA (dix-huitième résolution).

C'est au titre de la dix-neuvième résolution, qu'il vous est demandé de vous prononcer sur la mise en place d'une délégation à l'effet d'autoriser votre Conseil d'Administration à décider d'une augmentation de capital réservée aux salariés conformément à l'article L 225-129.6 du Code de Commerce.

Au titre de la vingtième résolution, vous serez invités à vous prononcer sur la modification des statuts de notre Société concernant l'obligation faite aux administrateurs de détenir au moins 5 actions de la société.

En effet la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 a supprimé l'obligation pour leurs administrateurs de détenir des actions de la société, aussi l'assemblée générale proposera à l'article 13 des statuts de la société la phrase suivante « Chaque administrateur doit être propriétaire de 5 actions au moins ».

Enfin, la vingt et unième résolution a pour objet de conférer tous pouvoirs nécessaires aux dépôts et publications prescrits par la loi.

IX- INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunération des dirigeants :

Votre Conseil vous informe que conformément au nouvel article 225-102-1, al.5 du Code de Commerce, les rémunérations perçues par les mandataires sociaux concernés au titre des mandats qu'ils ont exercés durant l'exercice figurent en annexe au présent rapport (Annexe1).

Mandats sociaux :

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées durant l'exercice par chaque mandataire social dans d'autres sociétés figure également en annexe au présent rapport (Annexe 2).

X - L'ACTIONNARIAT DE BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

Au 31 Décembre 2008, le capital de BNP PARIBAS PF atteignait 453 225 976 € et se composait de 64 746 568 actions.

Sur les 322 actions restantes, 209 représentent des actions attribuées aux anciens actionnaires de Cofica qui ne sont pas venus à l'échange lors de la fusion Cetelem-Cofica, les autres actions étant la propriété des administrateurs et d'actionnaires minoritaires.

Pour mémoire, il est rappelé que par délibération du Conseil d'administration du 14 novembre 2007 et conformément aux dispositions de l'Ordonnance portant sur les valeurs mobilières du 24 juin 2004, BNP PARIBAS PF envisage de procéder à la mise en vente des titres non réclamés suite à la fusion Cetelem-Cofica à l'expiration d'un délai de deux ans.

Par conséquent, ces titres, à compter de la vente, seront considérés comme annulés.

XI - DELEGATIONS CONSENTIES PAR L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'article 225-100, al 7 du Code de Commerce, il vous est rappelé les délégations que vous avez accordées à votre Conseil lors de l'Assemblée Générale mixte à caractère ordinaire et extraordinaire qui s'est tenue le 14 mai 2008 dans le domaine des augmentations de capital :

- Autorisation de procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations, en toutes monnaies, dans la limite d'un encours maximum de deux milliards d'euros, ou de sa contre valeur en autres monnaies, avec pouvoirs d'en fixer toutes les modalités. Cette autorisation est donnée pour une durée de cinq ans. Elle se substitue à celle de même objet qui avait été donnée au Conseil d'administration par la dixième résolution de l'Assemblée générale mixte du 29 octobre 2003.
- Autorisation d'augmenter en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal maximum de 300 000 000 euros. Cette autorisation est donnée pour une durée de vingt-six mois à compter l'assemblée générale mixte à caractère ordinaire et extraordinaire qui s'est tenue le 14 mai 2008

Votre Conseil vous informe que la délégation portant autorisation d'augmenter le capital social a été utilisée au cours de l'exercice 2008.

Aux termes d'une délibération du Conseil d'administration en date du 12 novembre 2008, le Conseil a décidé d'augmenter le capital social de la somme de 12 949 314 Euros, pour le porter de 440 276 718 Euros à 453 226 032 Euros, par émission de 1 849 902 actions nouvelles de 7 Euros de nominal. Ces actions nouvelles émises au prix unitaire de 111 Euros, soit avec une prime d'émission de 104 Euros par action.

Le montant des souscriptions n'ayant pas atteint la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'administration a, conformément aux pouvoirs dont il bénéficiait, limité le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions reçues.

Ainsi, aux termes d'une délibération du Conseil en date du 1^{er} décembre 2008, le capital social a augmenté de la somme de 12 949 258 € (205 338 234 € prime d'émission incluse) et porté à 453 225 976 €, divisé en 64 746 568 actions de 7 € de valeur nominale.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-5 du code de commerce, un rapport complémentaire de l'usage fait par votre Conseil, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, de la délégation de compétence accordée par l'assemblée générale mixte du 14 mai 2008, est mis à la disposition de votre assemblée.

XII – ACTIVITES DE BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, votre Conseil vous informe que la Société n'entrepris aucune action significative en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

XIII – OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Néant

XIV – ELEMENTS DE CALCUL ET RESULTATS DES AJUSTEMENTS DES BASES DE CONVERSION ET DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION OU D'EXERCICE DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL OU DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Néant.

XV – PUBLICITE DES OPERATIONS SUR TITRES

Il n'y a eu aucune opération par les dirigeants, hauts cadres dirigeants et les personnes qui leurs sont étroitement liées sur les instruments financiers objet de l'appel public à l'épargne au cours de l'exercice écoulé.

XVI – NOMINATION OU RENOUELEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1
Rémunération et avantages
versés aux mandataires sociaux
entrant dans le champ d'application de l'art L 225-102-1
(en euros)

Mandataires sociaux	Rémunération		Jetons de présence	Avantages en nature	Total rémunérations
	Fixe	Variable			
Administrateurs :					
Jean CLAMON (du 1 ^{er} Janvier 2008 au 31 Août 2008) <i>Au titre de BNP Paribas Personal Finance</i>			3 563		
<i>Au titre de BNP Paribas</i>	306 667	529 862	28 898	3 135	916 925
Jean-Laurent BONNAFE (du 1 ^{er} septembre 2008 Au 31 Décembre 2008) <i>Au titre de BNP Paribas Personal Finance</i>			2 672		
<i>Au titre de BNP Paribas</i>	166 667	-	16 286	1 445	187 070

Annexe 2
**Liste des mandats et fonctions exercées
par les mandataires sociaux de BNP Paribas Personal Finance**

Directeur Général

Monsieur Thierry LABORDE

Représentant permanent de BNP Paribas Personal Finance chez :

- LASER COFINOGA
- NATIXIS FINANCEMENT
- LAFAYETTE SERVICES LASER

Administrateur de :

En France :

- BNP Paribas Personal Finance
- BNP Paribas Assurance

A l'étranger :

- Membre du Conseil de Surveillance de Dresdner Cetelem Kreditbank GMBH (Allemagne)
- Représentant de BNP PF au Conseil d'Administration de Banco Cetelem (Portugal)

Directeur Général Délégué

Monsieur Yves GAUDIN

Président Directeur Général de FACET
Président de FIDEM
Administrateur de BNP Paribas Personal Finance
Administrateur de Natixis Financement
Administrateur de PROJEO

Directeur Général Délégué

Monsieur Alain Van Groenendael

Aucun mandat

Président

Monsieur Bruno SALMON

Administrateur de

En France :

- LASER COFINOGA
- BNP PARIBAS Personal Finance
- LAFAYETTE SERVICES LASER

Représentant permanent de Leval 3 dans MONABANQ

A l'étranger :

- Vice-Président de FINDOMESTIC BANCA Spa (Italie)
- Administrateur de Banco Cetelem (Espagne)
- Administrateur de Banco Cetelem (Portugal)
- Vice Président du Conseil de Surveillance de Cetelem Brasil SA (Brésil)
- Vice Président du Conseil de Banco GBN (Brésil)
- Vice Président du Conseil de BGN Leasing (Brésil)
- Administrateur de Cetelem IFN SA (Roumanie)
- Membre du Conseil de Surveillance de Cetelem Bank Spolka Akcyjna (Pologne)
- Administrateur de UCB Suisse (Suisse)
- Membre du Conseil de Surveillance de BNP Paribas Personal Finance EAD (Bulgarie)

Administrateurs

Jean-Laurent BONNAFE

Directeur Général Délégué de BNP Paribas

Administrateur de :

- BNP Paribas Personal Finance
- Carrefour
- BNL (Banca Nazionale del Lavoro) (Italie)

Monsieur Philippe BORDENAVE

Directeur Général Adjoint – « Finances et Développement » BNP Paribas

Administrateur de :

- BNP Paribas UK Holdings Ltd
- BNP Paribas (Luxembourg) SA
- BNP Paribas Personal Finance

Représentant permanent de BNP Paribas au Conseil d'Administration de BNP Paribas Securities Services

Monsieur Jean CLAMON

Délégué Général BNP Paribas

Membre du Conseil de Surveillance Galeries Lafayette SA
Vice Président du Conseil de Surveillance « Fonds de garantie des dépôts »

Administrateur de :

en France :

- ARVAL Service Lease
- B.P.L.G.
- BNP Paribas Personal Finance
- EURO SECURITIES PARTNERS (SAS)
- Partecis (SAS)

A l'étranger :

- COMPAGNIE NATIONALE A PORTEFEUILLE (Belgique)
- ERBE S.A. (Belgique)
- Banca Nazionale Del Lavoro (Italie)

Monsieur Jacques DERMAGNE

Président du Conseil Economique et Social et Environnemental

Administrateur de :

- BNP Paribas Personal Finance
- Rallye

Membre du Conseil de Surveillance de :

- UNIBAIL -RODAMCO
 - DEVANLAY (Lacoste)
- Président du Comité français des expositions et conventions

Monsieur Michel GUIGAL

Responsable de BDDF Retail – BNP Paribas

Administrateur de :

- Banque de Bretagne (Groupe BNP Paribas)
- BNP Paribas Personal Finance
- Euro Securities Partners
- D'OBPS (Orange Bnp Paribas Services)

Membre du Conseil de Surveillance de :

- BNP Paribas Real Estate Investment Management (Groupe BNP Paribas)
- Protection 24 (Groupe BNP Paribas)

Monsieur Philippe LEMOINE

Président Directeur Général de LASER

- Président du Conseil d'Administration de LASER COFINOGA
- Président du Conseil d'Administration de SYGMA BANQUE
- Président de GRANDS MAGASINS GALERIES LAFAYETTE – GMLG
- Représentant permanent de LASER COFINOGA aux Conseils d'Administration de FIDECOM et de MEDIATIS
- Administrateur de :
 - BNP Paribas Personal Finance
 - GAZ de France
 - MONOPRIX SA
 - UNINCOFRA
 - Maison des Sciences de l'Homme
 - Du 104
 - ANVIE
- Membre du comité de surveillance du BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE-BHV
- Administrateur unique du GIE RECHERCHE HAUSSMANN
- Président de l'association réseau ECHANGEUR
- Co-gérant de GS1 France
- Président de la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)
- Membre de la C.N.I.L (Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés)

- Président du comité « Economie Numérique » du MEDEF.
- Membre du Conseil Stratégique des Technologies de l'Information
- Membre du CODEV
- Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Collège de France
- Président du Forum d'Action Modernités
- Président de la Fondation Laser Initiatives Solidaires, sous l'égide de la Fondation de France

Monsieur Eric LOMBARD

Président Directeur Général de BNP Paribas Assurance

Président Directeur Général de :

- Cardif Assurance Vie

Président du Conseil d'Administration de

- Cardif-Assurances Risques Divers

Président de :

SAS Cardif Retraite Assurance Vie

Administrateur de :

En France :

- GIE BNP Paribas Assurance

- BNP Paribas Asset Management

- BNP Paribas Immobilier

- Natio assurance

- Cortal Consors

- BNP Paribas Personal Finance

Représentant permanent de Cardif Assurance Vie au Conseil de :

- SAS Natio retraite

Gérant de la SARL Halmahera

A l'étranger :

- Administrateur de :

SBI Life Insurance Company Ltd (Inde)

Monsieur Yves MARTRENCAR

Directeur de la Distribution et des Marchés de BNP Paribas Retail Banking

Président de :

- Crédit Logement

Représentant BNP Paribas, Membre du Conseil d'Administration de :

- Cortal Consors

Administrateur :

- BNP Paribas Lease Group

- BNP PAM

- PARVEST

- BNP Paribas Immobilier

- PARTECIS

- BNP Paribas Assurance

- BNP Paribas Personal Finance

- Orange – BNP Paribas Services

Monsieur Robert ROCHEFORT

Directeur Général du Credoc

Administrateur de :

- BNP Paribas Personal Finance

- EUROTUNNEL

- La Croix Rouge

--==--

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2008

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ETABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPEENNE

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008.....	20
BILAN AU 31 DECEMBRE 2008.....	21
TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 01 JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2008.....	23
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS A L'EXERCICE 2008.....	24

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE 2008 ETABLIS SELON LES NORMES IFRS

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE	26
2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008	39
2.1 MARGE D'INTERETS.....	39
2.2 COMMISSIONS.....	39
2.3 GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT.....	40
2.4 GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE.....	40
2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	41
2.6 COUT DU RISQUE ET DEPRECIATIONS CONSTITUEES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE	41
2.7 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	42
3. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	43
4. EXPOSITION AUX RISQUES DE CREDIT.....	44
5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2008	45
5.1 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT	45
5.2 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT.....	46
5.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES A USAGE DE COUVERTURE.....	47
5.4 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	48
5.5 PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE.....	49
5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES	49
5.7 IMPOTS COURANTS ET DIFFERES.....	50
5.8 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS.....	51
5.9 PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE	52
5.10 IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION.....	53
5.11 ECARTS D'ACQUISITION.....	54
5.12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	54
6. ENGAGEMENTS.....	55
6.1 OPERATIONS DE FINANCEMENT	55
6.2 OPERATIONS DE TITRISATION.....	55
6.3 OPERATIONS DE GARANTIE.....	56
7. ENGAGEMENTS SOCIAUX	57
8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	60
8.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION	60
8.2 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	62
8.3 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	64
8.4 PARTIES LIEES.....	65
8.5 VENTILATION DU BILAN PAR ECHEANCE	67
8.6 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI	68
8.7 RELATIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS.....	68

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ETABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS
ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE**

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

au 31 décembre (en milliers d'euros)	2008	2007
Intérêts et produits assimilés	6 402 052	5 389 555
Intérêts et charges assimilées	-3 633 850	-2 879 073
Commissions (produits)	1 061 514	896 749
Commissions (charges)	-152 623	-127 119
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-18 135	8 728
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5 114	1 210
Produits des autres activités	178 951	157 526
Charges des autres activités	-79 689	-66 941
PRODUIT NET BANCAIRE	3 763 334	3 380 635
Charges générales d'exploitation	-1 943 424	-1 834 273
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-65 986	-59 240
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 753 924	1 487 122
Coût du risque	-1 200 794	-721 695
RESULTAT D'EXPLOITATION	553 130	765 427
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	92 296	83 953
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés	110 777	-72
RESULTAT AVANT IMPÔT	756 203	849 308
Impôt sur les bénéfices	-178 975	-302 384
RESULTAT NET	577 228	546 924
dont intérêts minoritaires	29 946	29 197
RESULTAT NET - PART GROUPE	547 282	517 727
Résultat par action	8,45	8,31
Résultat dilué par action	8,45	8,31

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF - au 31 décembre (en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Caisse, Banques Centrales, CCP	46 954	25 260
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	20 631	12 328
Instruments dérivés de couverture	96 883	109 114
Actifs financiers disponibles à la vente	1 140 746	1 158 294
Prêts et créances sur les établissements de crédit	12 270 578	9 970 694
Prêts et créances sur la clientèle	70 668 973	62 768 003
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	80 235	-
Actifs d'impôts courants et différés	389 390	328 687
Comptes de régularisation et actifs divers	1 612 726	1 054 723
Participations dans les entreprises mises en équivalence	475 684	796 329
Immeubles de placement	72	72
Immobilisations corporelles	285 159	267 633
Immobilisations incorporelles	180 237	178 184
Ecarts d'acquisition	1 576 820	1 074 543
TOTAL DE L'ACTIF	88 845 088	77 743 864

PASSIF - au 31 décembre (en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Banques Centrales, CCP	34	902
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	17 824	162
Instruments dérivés de couverture	185 270	38 163
Dettes envers les établissements de crédit	70 228 869	59 289 451
Dettes envers la clientèle	573 016	435 950
Dettes représentées par un titre	9 002 707	9 778 132
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	22 204
Passifs d'impôts courant et différés	59 082	124 622
Comptes de régularisation et passifs divers	1 725 261	1 608 452
Provisions pour risques et charges	164 857	157 777
Dettes subordonnées	1 207 987	1 213 840
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres, part du groupe	5 505 076	4 867 942
<i>Capital et réserves liées</i>	2 982 488	2 737 272
<i>Réserves consolidées</i>	2 083 187	1 544 144
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	-107 881	68 799
<i>Résultat de l'exercice</i>	547 282	517 727
Intérêts minoritaires	175 105	206 267
TOTAL DU PASSIF	88 845 088	77 743 864

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 31 DECEMBRE 2006 AU 31 DECEMBRE 2008

en milliers d'euros	Part du Groupe			Part du groupe (suite)					Intérêts minoritaires			Total des capitaux propres consolidés
	Capital et réserves liées	Réserves et résultat de la période	Total capital et réserves	Ecart de conversion	Ecart sur actifs disponibles à la vente	Ecart sur instruments de couverture	Total gains/pertes latents ou différés	Total part du groupe	Réserves et résultat de la période	Gains/pertes latents ou différés	Total intérêts minoritaires	
Capitaux propres au 31 décembre 2006 avant affectation du résultat	1 739 722	1 563 327	3 303 049	24 292	334	29 146	53 772	3 356 821	195 284	29	195 313	3 552 134
Affectation du résultat de l'exercice 2006		(29 393)	(29 393)				-	(29 393)	(7 058)		(7 058)	(36 451)
Capitaux propres au 31 décembre 2006 après affectation du résultat	1 739 722	1 533 934	3 273 656	24 292	334	29 146	53 772	3 327 428	188 226	29	188 255	3 515 683
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires :												
Augmentation de capital et émissions	997 550		997 550				-	997 550	1 470		1 470	999 020
Réduction de capital	-		-				-	-			-	-
Emission d'actions de préférence et assimilées							-					
Mouvements sur actions propres							-					
Opérations résultant de plans de paiement en actions		3 752	3 752				-	3 752			-	3 752
Rémunération des actions de préférence et assimilées							-					
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice							-					
Autres opérations affectant les actionnaires minoritaires		9 639	9 639				-	9 639	(12 016)		(12 016)	(2 377)
Autres variations		(3 181)	(3 181)				-	(3 181)	(432)		(432)	(3 613)
	997 550	10 210	1 007 760					1 007 760	(10 978)		(10 978)	996 782
Autres variations												
Gains ou pertes latents de l'exercice :												
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres						2 950	(473)	(473)		(27)	(27)	(500)
Variations de valeur des instruments financiers rapportées au résultat												
Effet de la variation des parités monétaires				16 008			16 008	16 008	(180)		(180)	15 828
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence							(508)	(508)	(508)			(508)
				16 008			15 027	15 027		(207)	(207)	14 820
Résultat de l'exercice 2007		517 727	517 727					517 727	29 197		29 197	546 924
Capitaux propres au 31 Décembre 2007 avant affectation du résultat	2 737 272	2 061 871	4 799 143	40 300	3 284	25 215	68 799	4 867 942	206 445	(178)	206 267	5 074 209
Affectation du résultat de l'exercice 2007									(6 354)		(6 354)	(6 354)
Capitaux propres au 31 décembre 2007 après affectation du résultat	2 737 272	2 061 871	4 799 143	40 300	3 284	25 215	68 799	4 867 942	200 091	(178)	199 913	5 067 855
Mouvements liés aux relations avec les actionnaires :												
Augmentation de capital et émissions	245 216 (1)		245 216				-	245 216			-	245 216
Réduction de capital	-		-				-	-			-	-
Emission d'actions de préférence et assimilées							-					
Mouvements sur actions propres							-					
Opérations résultant de plans de paiement en actions		2 394	2 394				-	2 394			-	2 394
Rémunération des actions de préférence et assimilées							-					
Autres opérations affectant les actionnaires minoritaires		9 716	9 716				-	9 716	(17 612)		(17 612)	(7 896)
Autres variations		9 206 (1)	9 206				-	9 206	(37 273)		(37 273)	(28 067)
	245 216	21 316	266 532					266 532	(54 885)		(54 885)	211 647
Autres variations												
Gains ou pertes latents de l'exercice :												
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres						4 518	(53 361)	(48 843)		96	96	(48 747)
Variations de valeur des instruments financiers rapportées au résultat												
Effet de la variation des parités monétaires				(113 035)			(113 035)	(113 035)		35	35	(113 000)
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence							(14 802)	(14 802)				(14 802)
				(113 035)		4 518	(68 163)	(176 680)		131	131	(176 549)
Résultat de l'exercice 2008		547 282	547 282					547 282	29 946		29 946	577 228
Capitaux propres au 31 décembre 2008	2 982 488	2 630 469	5 612 957	(72 735)	7 802	(42 948)	(107 881)	5 505 076	175 152	(47)	175 105	5 680 181

(1) Prise de contrôle des minoritaires de BNP Invest Immo le 30 juin 2008 suite à la création de Personal Finance

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS A L'EXERCICE 2008

Exercice 2008 (en milliers d'euros)	2008	2007
Résultat avant impôts	756 203	849 308
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements	793 820	725 122
<i>Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	94 423	84 314
<i>Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations</i>	1 602	1 327
<i>Dotations nettes aux provisions</i>	1 051 212	570 235
<i>Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence</i>	-92 296	-83 953
<i>(Produits), pertes nets des activités d'investissement</i>	-110 942	76
<i>Produit net des activités de financement</i>	-	-
<i>Autres mouvements</i>	-150 179	153 123
Augmentation (diminution) nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	1 899 594	-1 132 497
<i>Augmentation nette liée aux opérations avec les établissements de crédit</i>	8 316 173	8 442 466
<i>Diminution nette liée aux opérations avec la clientèle</i>	-6 273 660	-9 070 868
<i>Augmentation (diminution) nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers</i>	154 198	-116 853
<i>Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers</i>	-45 549	-39 739
<i>Impôts versés</i>	-251 568	-347 503
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	3 449 617	441 933
<i>Diminution nette liée aux actifs financiers et aux participations</i>	-265 962	-219 503
<i>Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles</i>	-86 868	-98 698
DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-352 830	-318 201
<i>Augmentation de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires</i>	247 017	1 047 059
<i>Autre diminution de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-3 079 411	-1 123 495
DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-2 832 394	-76 436
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE	-8 631	-1 529
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE	255 762	45 767
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période	247 394	201 626
<i>Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP</i>	24 328	29 801
<i>Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit</i>	223 066	171 825
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période	503 156	247 394
<i>Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP</i>	46 920	24 328
<i>Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit</i>	456 236	223 066
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE	255 762	45 767

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS
RELATIFS A L'EXERCICE 2008
ETABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS
ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPEENNE**

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1.1 CREATION DE BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

Au cours du premier semestre 2008, BNP Paribas a apporté à Cetelem sa participation dans UCB pour un montant de 890 881 144,52 euros rémunérés par une augmentation de capital de Cetelem de 54 487 426 euros assortie d'une prime d'apport de 836 393 718,52 euros.

En date du 30 juin 2008, l'assemblée générale des actionnaires de Cetelem a autorisé la fusion - absorption des sociétés UCB, MRC et BNP Paribas Invest Immo. A cette même occasion, la société Cetelem a changé sa dénomination sociale pour prendre celle de BNP Paribas Personal Finance.

S'agissant d'opérations de restructuration interne au groupe, les apports des sociétés UCB, MRC et BNP Paribas Invest Immo ont été évalués sur la base des valeurs nettes comptables figurant à leur bilan le 31 décembre 2007.

L'apport de la totalité de l'actif de l'UCB a généré un mali de fusion de 473 762 621,14 euros sur lequel porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société. Cetelem, propriétaire de la totalité des actions UCB, n'a procédé à aucune augmentation de capital en rémunération des apports.

La fusion de la société MRC a généré un boni de fusion de 8 156 euros, Cetelem, propriétaire de la totalité des actions MRC, n'a procédé à aucune augmentation de capital en rémunération des apports.

La fusion de BNP Paribas Invest Immo a donné lieu à une augmentation de capital de Cetelem pour un montant de 4 372 914 euros, assortie d'une prime de fusion de 33 806 214 euros. Cette augmentation de capital génère la création de 624 702 actions chacune entièrement libérées. Ces actions ont été attribuées aux actionnaires de BNP Paribas Invest Immo, à raison de 11 actions Cetelem pour 100 actions BNP Paribas Invest Immo. La différence entre la quote-part d'actif apportée et la valeur comptable des titres des actions BNP Paribas Invest Immo dans les livres de Cetelem constitue un boni de liquidation de 6 261 008 euros sur lequel porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société.

Ces fusions ont un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008, date à compter de laquelle lesdites opérations sont, du point de vue comptable, considérées comme accomplies par BNP Paribas Personal Finance.

Les fusions bénéficient du régime fiscal de faveur tant en matière de droit d'enregistrement (art 816 du Code Général des Impôts) qu'en matière d'impôt sur les sociétés (art 210 A du même code).

En consolidation, l'opération conduisant à la création de BNP Paribas Personal Finance se définit comptablement comme un regroupement sous contrôle commun dans la mesure où les entités se regroupant, sont sous le contrôle ultime et durable du Groupe BNP Paribas. En conséquence, il n'y a pas lieu de mettre en œuvre la méthode de l'acquisition requise par la norme IFRS 3 qui exclut de son champ d'application de telles transactions.

La norme IAS 8 relative au choix des méthodes comptables prescrit, lorsqu'une transaction n'est pas couverte par les normes IFRS, de se référer aux positions officielles les plus récentes d'autres organismes de normalisation comptable qui utilisent un cadre conceptuel similaire pour développer leurs normes comptables. Au cas d'espèce, la référence généralement admise est celle de la norme américaine FAS 141 qui traite les regroupements sous contrôle commun, et a pour conséquence dans les comptes consolidés de BNP Paribas Personal Finance :

- de comptabiliser en réserves consolidées l'écart entre la valeur nette de l'actif apporté et la valeur comptable des instruments de capitaux propres émis par la société
- de présenter l'opération de manière rétrospective, sur la base des valeurs consolidées historiques, de telle sorte que les états financiers soient présentés comme si le nouvel ensemble constitué de l'ex Cetelem et des entités apportées (ensemble nouvellement appelé BNP Paribas Personal Finance) avait toujours existé.

La réconciliation au niveau des capitaux propres au 31 décembre 2007 entre les comptes publiés en 2008 et ceux de Cetelem publiés à fin 2007 s'établit comme suit :

en milliers d'euros	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
Capitaux propres Cetelem publiés au 31/12/2007	4 232 108	102 621	4 334 729
Impacts de la fusion	635 834	103 646	739 480
Capitaux propres de BNP Paribas Personal Finance à l'ouverture	4 867 942	206 267	5 074 209

1.2 NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2005 (date de première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations qui ont été adoptées au sein de l'Union européenne, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture.

Le Groupe BNP Paribas Personal Finance a appliqué l'interprétation IFRIC 11 à compter du 1er janvier 2008, avec application rétrospective à l'exercice 2007.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2008 n'est qu'optionnelle. Elles seraient sans effet sur les comptes au 31 décembre 2008.

1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de BNP Personal Finance regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes du Groupe dès lors qu'elle ne dépasse pas en contribution dans les comptes consolidés un des seuils suivants : 8 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat brut d'exploitation ou le résultat net avant impôt, et 40 millions d'euros pour le total du bilan. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le groupe obtient effectivement son contrôle.

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « gains nets sur autres actifs immobilisés ».

REGLES DE CONSOLIDATION

- Elimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions à l'intérieur du groupe d'actifs financiers sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

- Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés de BNP Personal Finance sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique «Ecart de conversion» et pour la part des tiers sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1er janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie de la participation détenue dans l'entreprise étrangère, l'écart de conversion qui figure dans les capitaux propres est réintégré au compte de résultat pour la fraction de son montant afférente à la participation cédée.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation dans les normes IFRS, sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont

comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie. Le Groupe dispose d'un délai de douze mois à la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont inclus dans le coût d'acquisition.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Le Groupe BNP Personal Finance procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ces tests sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable et en tout état de cause une fois par an.

1.4 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

CREDITS

Les prêts et créances incluent les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues, analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

TITRES

- Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39.

En date d'arrêté, les titres classés dans cette catégorie sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique «Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat» du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur valeur de marché.

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas de la catégorie précédente.

En date d'arrêté, les titres classés dans cette catégorie sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres (« gains ou pertes latents ou différés »). Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

• Date et critères de comptabilisation

Les titres classés dans les trois catégories ci-dessus sont comptabilisés en date de négociation. Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

OPERATIONS EN DEVICES

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs concourant aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture dans une relation d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction et dans le second évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (titres à revenu variable) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une relation de couverture de valeur, les écarts de change étant alors comptabilisés en résultat.

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS

- Dépréciations sur prêts et créances, provisions sur engagements de financement et de garantie

Des dépréciations sont constituées sur les crédits dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable lié à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins (6 mois pour les crédits immobiliers).
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'origine de l'actif, des flux futurs estimés recouvrables sur la base d'une approche statistique du risque. Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque. » Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée dans le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

- Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsque existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée par le produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée en « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

DETTES EMISES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour l'émetteur de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ACTIONS PROPRES

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du groupe dans une filiale consolidée par intégration globale, est traitée comme un mouvement des capitaux propres.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

- Dérivés détenus à des fins de transaction

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés en compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

- Dérivés et comptabilité de couverture

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et des passifs à taux fixe.

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et de passifs à taux révisable et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises..

Dans le cadre d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré.

Dans le cadre d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Gains et pertes latents ou différés ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs.

- Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèlent et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

DETERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHE

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « valeur de marché par résultat » et les actifs de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » sont évalués et comptabilisés à leur valeur de marché. Celle-ci correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est normalement le prix de négociation (c'est à dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

- Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options.

- Cas particulier des actions non cotées

La valeur de marché des actions non cotées est déterminée par comparaison avec une transaction récente portant sur le capital de la société concernée, réalisée avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence d'une telle référence, la valorisation est opérée sur la base de la quote-part d'actif net revenant au groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

REVENUS ET CHARGES RELATIFS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ». Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte, sous la rubrique « Commissions » ainsi que les commissions rémunérant un service continu qui sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties.

1.5 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour l'immeuble d'exploitation.

Les durées d'amortissement retenues pour l'immeuble sont de 60 ans pour le gros oeuvre, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les Installations Générales et Techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

1.6 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de crédit bail et de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location financement ou en contrats de location simple.

- Contrats de location financement :

Dans un contrat de location financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

- Contrats de location simple :

Un contrat de location simple, est un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

1.7 AVANTAGES BENEFICIANT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement. Pour cette catégorie, l'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a bénéficié des services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.
- les avantages à long terme qui désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, et qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ces opérations sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent. La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué.
- les indemnités de fin de contrat de travail qui résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité.
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe BNP Paribas Personal Finance distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise. Ces engagements font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières. La valeur des actifs de couverture éventuels est déduite du montant de l'engagement provisionné. La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. La méthodologie dite « du corridor » est utilisée pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements. Cette méthode autorise à ne reconnaître, à partir de l'exercice suivant et de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des membres du personnel, que la fraction des écarts actuariels qui excède la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la valeur de marché des actifs de couverture du régime à la fin de l'exercice précédent.

Les conséquences des modifications de régimes relatives aux services passés sont reconnues en résultat de façon étalée dans le temps jusqu'à l'acquisition complète des droits sur lesquels ont porté lesdites modifications.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

Les charges liées aux plans de départ en préretraite font l'objet de provisions au titre des personnels en activité susceptibles d'en bénéficier.

1.8 PAIEMENTS A BASE D' ACTIONS

L'interprétation IFRIC 11 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés par le Groupe BNP Paribas à des membres du personnel de BNP Paribas Personal Finance dans les comptes consolidés du groupe BNP Paribas Personal Finance lorsque cette rémunération est réglée en actions BNP Paribas.

BNP Paribas accorde aux salariés des plans d'options de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites.

Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock options)

La charge afférente aux plans attribués est comptabilisée dès l'attribution, si le bénéficiaire en a immédiatement la jouissance, ou étalée sur la période d'acquisition des droits, si l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence. Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles mathématiques de valorisation sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires. Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une ré estimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

1.9 PROVISIONS DE PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges et pour risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

1.10 IMPOT COURANT ET IMPOT DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un actif d'impôt différé est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront à la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

1.11 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables)

1.12 UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des Etats Financiers du groupe nécessite l'utilisation d'informations disponibles à la date de clôture. Quand ces dernières ne le sont pas, il est alors nécessaire de procéder à des estimations.

Il en est ainsi pour :

- le calcul de la valeur de marché des actifs financiers non cotés disponibles à la vente et des actifs / passifs financiers non cotés à la juste valeur par résultat,
- le calcul de la juste valeur des instruments financiers pour lesquels cette information est portée dans les notes annexes,
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « disponibles à la vente »,
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet de location-financement ou de location simple,
- La détermination de certaines provisions pour risques et charges.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

2.1 MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Personal Finance présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilés » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, et la rémunération des instruments financiers en valeur de marché par résultat qui ne répondent pas à la définition des instruments dérivés.

En milliers d'euros	Exercice 2008			Exercice 2007		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 674 457	-25 556	5 648 901	4 730 396	-16 057	4 714 339
Comptes et prêts / emprunts	5 606 045	-21 702	5 584 343	4 675 342	-12 340	4 663 002
Opérations de location financement	68 412	-3 854	64 558	55 054	-3 717	51 337
Opérations interbancaires	608 274	-3 065 097	-2 456 823	577 745	-2 291 127	-1 713 382
Comptes et prêts / emprunts	604 990	-3 064 615	-2 459 625	546 170	-2 290 451	-1 744 281
Opérations de pensions	3 284	-482	2 802	31 575	-676	30 899
Emprunts émis par le groupe	0	-515 167	-515 167	0	-573 019	-573 019
Instruments de couverture de résultats futurs	45 608	-17 183	28 425	27 549	-458	27 091
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	10 211	-11	10 200	9 277	4 607	13 884
Portefeuille de transactions	672	-10 836	-10 164	0	-3 019	-3 019
Titres à revenu fixe	672	0	672	0	0	0
Prêts / emprunts	0	-10 836	-10 836	0	-3 019	-3 019
Actifs disponibles à la vente	62 830	0	62 830	44 588	0	44 588
Actifs détenus jusqu'à échéance						
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	6 402 052	-3 633 850	2 768 202	5 389 555	-2 879 073	2 510 482

2.2 COMMISSIONS

Les produits et les charges de commissions liés pour les premiers aux actifs financiers et pour les seconds aux passifs financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 206 542 milliers et 54 702 milliers d'euros pour l'exercice 2008 contre un produit de 148 569 milliers d'euros et une charge de 44 616 milliers d'euros pour l'année 2007.

2.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction, à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans la « marge d'intérêts » (note 2.1).

En milliers d'euros	Exercice 2008		Exercice 2007
	Portefeuille de transaction	Total	Total
Titres à revenu fixe	-30 556	-30 556	15 181
Instruments financiers dérivés	-79 302	-79 302	-8 716
Emprunts	-221	-221	146
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux	103 031	103 031	2 870
Réévaluation des positions de change	-11 087	-11 087	-753
Total	-18 135	-18 135	8 728

2.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente regroupent le solde net sur les actifs financiers non dérivés qui ne sont classés ni comme des prêts et des créances, ni comme des placements détenus jusqu'à leur échéance.

En milliers d'euros	Exercice 2008	Exercice 2007
Actions et autres titres à revenu variable	5 114	1 210
Produits de dividendes	4 898	4 803
Charge de dépréciation	-1 514	-4 828
Plus ou moins values de cession	1 730	1 235
Total	5 114	1 210

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En milliers d'euros	Exercice 2008			Exercice 2007
	Produits	Charges	Net	Net
Produits nets des immeubles de placement	4	0	4	51
Produits nets des immobilisations en location simple	46 466	-38 084	8 382	10 113
Autres produits	132 481	-41 605	90 876	80 421
Total des produits et charges des autres activités	178 951	-79 689	99 262	90 585

Opérations réalisées sur les immobilisations en location simple

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables	63 303	58 848
Paiements à recevoir dans moins d'1 an	36 317	33 442
Paiements à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	26 986	25 406
Paiements à recevoir au delà de 5 ans	0	0

Les paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats non résiliables correspondent aux paiements que le preneur est tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

2.6 COUT DU RISQUE ET DEPRECIATIONS CONSTITUEES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit.

A/ Coût du risque de la période

Coût du risque de la période en milliers d'euros	Exercice 2008	Exercice 2007
Dotations nettes aux dépréciations	-1 163 829	-668 857
Récupérations sur créances amorties	70 957	50 475
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-107 922	-103 313
Total du coût du risque de la période	-1 200 794	-721 695

Coût du risque de la période par nature d'actifs en milliers d'euros	Exercice 2008	Exercice 2007
Prêts et créances sur établissements de crédit	127	1 586
Prêts et créances sur la clientèle	-1 204 103	-723 547
Actifs financiers disponibles à la vente	33	0
Autres actifs	954	794
Engagements par signature et divers	2 195	-528
Total du coût du risque de la période	-1 200 794	- 721 695

B/ Dépréciations constituées au titre du risque de crédit et de contrepartie

Variation au cours de la période des dépréciations constituées en milliers d'euros	Exercice 2008	Exercice 2007
Total des dépréciations constituées en début de période	-2 762 776	-2 565 467
Dotations nettes aux dépréciations	-1 163 829	-668 857
Utilisation de dépréciations	741 763	527 821
Variation de parités monétaires et diverse	-29 959	-56 273
Total des dépréciations constituées en fin de période	-3 214 801	-2 762 776

Dépréciations constituées par nature d'actifs en milliers d'euros	Exercice 2008	Exercice 2007
Dépréciation des actifs		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-8 712	-10 744
Prêts et créances sur la clientèle	-3 198 707	- 2 744 809
Actifs financiers disponibles à la vente	-8	0
Autres actifs	-4 775	-2 686
Total des dépréciations au titre d'actifs financiers	-3 212 202	-2 758 239
Provisions inscrites au passif		
Provisions pour engagements par signature		
- sur les établissements de crédit	-592	-148
- sur la clientèle	-2 007	-4 389
Total des dépréciations constituées inscrites au passif	-2 599	-4 537
Total des dépréciations et provisions constituées	-3 214 801	-2 762 776

2.7 IMPOT SUR LES BENEFICES

En milliers d'euros, au	Exercice 2008		Exercice 2007	
	K€	%	K€	%
Charge d'impôt sur les bénéfices au taux de droit commun (33 1/3%)	-252 068	33,3%	-283 101	33,3%
Effet du différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-6 688	0,9%	-19 518	2,3%
Effet des opérations imposées à taux réduit en France	-	0,0%	0	0,0%
Effet des différences permanentes	48 786	-6,4%	-1 787	0,2%
Autres effets	30 995	-4,2%	2 022	-0,2%
Charge d'impôt sur les bénéfices	-178 975	23,7%	-302 384	35,6%
Dont (charge) des impôts courants de l'exercice	- 255 300		-288 239	
Dont produit (charge) nette des impôts différés de l'exercice (note 5.7)	76 325		-14 145	

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

- **Produit net bancaire par secteur géographique**

en milliers d'euros	Exercice 2008	Exercice 2007
France	2 214 949	2 101 411
Autres pays européens	1 337 506	1 070 494
Amériques	162 401	165 217
Asie – Océanie	21 627	21 708
Autres pays	26 851	21 805
Total Groupe	3 763 334	3 380 635

- **Actifs et passifs par secteur géographique**

En milliers d'euros, au	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Total des actifs sectoriels	Ecart d'acquisition liés aux opérations de la période	Total des actifs sectoriels	Ecart d'acquisition liés aux opérations de la période
France	54 475 853	12 461	49 403 857	2 855
Autres pays européens	30 930 343	9 461	26 011 576	197 356
Amériques	2 523 221	307 572	1 741 333	-
Asie – Océanie	186 832	-	124 418	21 173
Autres pays	728 839	-	462 680	-
Total Groupe	88 845 088	329 494	77 743 864	221 384

4. EXPOSITION AUX RISQUES DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de pertes de valeur économique des créances de la banque, existantes ou potentielles du fait d'engagements donnés, lié à la migration de la qualité de crédit de ses débiteurs, pouvant aller jusqu'à se matérialiser par le défaut de ces derniers. L'évaluation de cette probabilité de défaut ainsi que de la récupération attendue en cas de défaut sont les éléments essentiels de la mesure de la qualité du crédit. Le risque de crédit apprécié au niveau d'un portefeuille homogène intègre le jeu des corrélations entre les valeurs des créances qui le composent.

ENCOURS DEPRECIÉS OU NON PRESENTANT DES IMPAYÉS ET GARANTIES RECUES AU TITRE DE CES ENCOURS

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés), des encours douteux dépréciés, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces actifs. Il n'est pas tenu compte des dépréciations de portefeuille éventuellement constituées

en milliers d'euros, au 31 décembre 2008	Echéancement des encours non dépréciés présentant des impayés					Encours douteux actifs dépréciés et engagements provisionnés	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	Total	< 90 jours	> 90 jours < 180 jours	> 180 jours < 1 an	> 1 an			
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)								
Instruments financiers dérivés de couverture								
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)								
Prêts et créances établissements de crédit						15	110	
Prêts et créances clientèle	2 959 712	2 772 841	186 517	252	103	1 748 527	4 708 240	1 602 032
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance								
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	2 959 712	2 772 841	186 517	252	103	1 748 542	4 708 255	1 602 032
Engagements de financements donnés						-592	-592	
Engagements de garantie financière donnés						5 314	5 314	
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions						4 722	4 722	
Total	2 959 712	2 772 841	186 517	252	103	1 753 264	4 712 977	1 602 032

en milliers d'euros, au 31 décembre 2007	Echéancement des encours non dépréciés présentant des impayés					Encours douteux actifs dépréciés et engagements provisionnés	Total des encours	Garanties reçues au titre de ces encours
	Total	< 90 jours	> 90 jours < 180 jours	> 180 jours < 1 an	> 1 an			
Actifs financiers en valeur de marché par résultat (hors titres à revenu variable)								
Instruments financiers dérivés de couverture								
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)								
Prêts et créances établissements de crédit						431	431	
Prêts et créances clientèle	2 287 978	2 280 233	7 473	218	54	1 465 266	3 753 244	1 272 390
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance								
Total des encours douteux et présentant des impayés nets de dépréciation	2 287 978	2 280 233	7 473	218	54	1 465 697	3 753 675	1 272 390
Engagements de financements donnés						1 476	1 476	
Engagements de garantie financière donnés						546	546	
Total des engagements douteux hors-bilan nets des provisions						2 022	2 022	
Total	2 287 978	2 280 233	7 473	218	54	1 467 719	3 755 697	1 272 390

5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

5.1 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

A/ Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

en milliers d'euros, au	31/12/2008	31/12/2007
Comptes à vue	1 035 433	744 833
Prêts	11 243 802	9 236 441
Opérations de pension	55	164
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation	12 279 290	9 981 438
Provisions pour dépréciation des prêts et créances émis sur établissement de crédit	-8 712	-10 744
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits nets de dépréciation	12 270 578	9 970 694

B/ Dettes envers les établissements de crédit

En milliers d'euros, au	31/12/2008	31/12/2007
Comptes à vue	578 874	519 862
Emprunts	69 648 036	58 765 819
Opérations de pension	1 959	3 770
Total des dettes envers les établissements de crédit	70 228 869	59 289 451

5.2 ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur acquisition ou de leur émission.

En milliers d'euros, au	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Portefeuille de transaction	TOTAL	Portefeuille de transaction	TOTAL

I. ACTIFS FINANCIERS

Titres de créances négociables	18 427	18 427	0	0
<i>Bons du Trésor et autres effets Mobilisables auprès des banques Centrales</i>	<i>18 427</i>	<i>18 427</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Instruments financiers dérivés de transaction				
Instruments dérivés de taux d'intérêts	2 204	2 204	12 328	12 328
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	20 631	20 631	12 328	12 328

II. PASSIFS FINANCIERS

Instruments financiers dérivés de transaction	17 824	17 824	162	162
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	17 824	17 824	162	162

Le tableau ci-après présente la valeur de marché positive ou négative des instruments financiers dérivés classés en portefeuille de transaction. Les justes valeurs positives et négatives représentent la valeur de remplacement de ces instruments. Ces valeurs peuvent fortement fluctuer en fonction de l'évolution des paramètres de marché (tels que les taux d'intérêt ou de change).

En milliers d'euros, au	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive
Instruments dérivés de cours de change	15 582	0	0	0
Instruments dérivés de taux d'intérêt	2 242	2 204	162	12 328
Total instruments dérivés de transaction	17 824	2 204	162	12 328

Le montant total des notionnels des instruments dérivés de transactions s'établit à 2 953 585 milliers d'euros au 31 décembre 2008 contre 4 777 104 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

5.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES A USAGE DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente les valeurs de marché des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture.

En milliers d'euros, au	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES UTILISES EN COUVERTURE DE VALEUR D'INSTRUMENTS FINANCIERS NON DERIVES				
Instruments dérivés de cours de change	57	5 902	0	11 468
Instruments dérivés de taux d'intérêt	139 959	90 536	37 915	64 363
COUVERTURES DE VALEUR	140 016	96 438	37 915	75 831
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES UTILISES EN COUVERTURE DE RESULTATS FUTURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS NON DERIVES				
Instruments dérivés de taux d'intérêt	45 254	445	248	33 283
COUVERTURES DE RESULTATS FUTURS	45 254	445	248	33 283
Instruments dérivés de cours de change				
DERIVES UTILISES EN COUVERTURE	185 270	96 883	38 163	109 114

Le montant total des notionnels des instruments dérivés utilisés en couverture s'établit à 11 493 682 milliers d'euros au 31 décembre 2008 contre 9 713 323 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

Les opérations sur instruments financiers dérivés contractés à des fins de couverture sont pour l'essentiel conclues de gré à gré.

5.4 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En milliers d'euros, au	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	Valeur au Bilan	Valeur au Bilan
Titres de créances négociables	995 187	1 017 541
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	62 464	0
Autres titres de créance négociables	932 723	1 017 541
Obligations	30 211	34 197
Obligations d'Etat	3 233	823
Autres obligations	26 978	33 374
Actions et autres titres à revenu variable	136 795	128 025
Total des actifs disponibles à la vente avant dépréciation	1 162 193	1 179 763
<i>dont gains et pertes latents</i>	8 757	2 827
<i>dont titres à revenu fixe</i>	1 025 398	1 051 736
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-21 447	-21 469
Titres à revenu fixe	-8	
Titres à revenu variable	-21 439	-21 469
Total des actifs disponibles à la vente nets de dépréciations	1 140 746	1 158 294

5.5 PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

A/ Prêts consentis et créances sur la clientèle

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Comptes ordinaires débiteurs	45 058	37 276
Prêts consentis à la clientèle	72 636 929	64 444 885
Opérations de location financement	1 185 691	1 030 651
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	73 867 678	65 512 812
Dépréciation des prêts et créances émis sur la clientèle	-3 198 705	- 2 744 809
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	70 668 973	62 768 003

B/ Dettes envers la clientèle

En milliers d'euros, au	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Comptes ordinaires créditeurs	337 968	322 044
Comptes à terme	233 325	112 140
Comptes d'épargne à taux administré	1 723	1 766
Total des dettes envers la clientèle	573 016	435 950

5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Dettes représentées par un titre en valeur de marché par résultat		
Autres dettes représentées par un titre	9 002 707	9 778 132
Titres de créances négociables	4 155 989	2 136 546
Emprunts obligataires	4 846 718	7 641 586
Dettes subordonnées	1 207 987	1 213 840
Dettes subordonnées remboursables	900 721	906 935
Dettes subordonnées perpétuelles	307 266	306 905
TOTAL	10 210 694	10 991 972

5.7 IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Impôts courants	31 716	59 252
Impôts différés	357 674	269 435
Actifs d'impôts courants et différés	389 390	328 687
Impôts courants	40 052	60 828
Impôts différés	19 030	63 794
Passifs d'impôts courants et différés	59 082	124 622

Les impôts différés déterminés sur les différences temporelles sont afférents aux principales différences suivantes :

Ventilation au cours de la période des impôts différés

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Impôts différés net en début de période	205 641	215 345
Produit (Charge) d'impôt différé	76 325	-14 145
Variation des parties monétaires et divers	56 679	4 441
Impôts différés net en fin de période	338 645	205 641

Ventilation des impôts différés nets par différences temporelles

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Provisions pour engagements sociaux	17 753	14 114
Autres provisions	257 998	180 135
Réserves latentes de location financement	-10 776	-9 170
Actifs disponibles à la vente	12 145	5 768
Autres	61 525	14 794
Impôts différés nets	338 645	205 641
dont		
Impôts différés actifs	357 675	269 435
Impôts différés passifs	-19 030	-63 794

5.8 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	7 702	8 799
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	639	3 992
Comptes d'encaissement	11 989	19 778
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	128 311	125 942
Autres débiteurs et actifs divers	1 464 085	896 212
Total des comptes de régularisation et actifs divers	1 612 726	1 054 723
Dépôts de garantie reçus	28 371	14 757
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	7 216	219
Charges à payer et produits constatés d'avance	254 803	288 035
Autres créditeurs et passifs divers	1 434 871	1 305 441
Total des comptes de régularisation et passifs divers	1 725 261	1 608 452

5.9 PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Aconto Capital AS (sous-groupe Laser)	2 023	0
Axa Banque financement	18 658	17 359
Bieffe 5	3 118	3 501
BNP Paribas Personal Finance EAD (ex Jet Finance International)	0	171 823
BNP Paribas Personal Finance Mexico	6 475	561
CCAC Bresil	87 392	95 059
Cetelem Servicios	3 309	2 343
Cofidis France	0	85 618
Credirama	0	2 176
Effico Portugal	2 040	0
Findomestic Banka AD Beograd	0	20 837
Findomestic Leasing	0	1 281
Granollers Brokers SI (sous-groupe Union de Creditos Inmobiliarios)	1 897	2 548
KBC Pinto Systems	4 351	3 930
Laser Loyalty (sous-groupe Laser)	700	0
Monabanq	22 271	20 985
Natixis Financement	25 934	24 632
Servicios Financieros Carrefour EFC	103 793	104 931
Société Paiement Pass	193 723	203 261
Sundaram Home Finance	0	35 484
Participations dans les sociétés mises en équivalence	475 684	796 329

5.10 IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	Valeur brute comptable	Cumul amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
TERRAINS ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	72	0	72	72	0	72
Terrains et constructions	143 805	-53 103	90 702	140 316	-50 115	90 201
Equipement, mobilier, installations	171 736	-49 108	122 628	148 574	-39 754	108 820
Biens donnés en location	142 725	-104 098	38 627	121 445	-87 551	33 894
Autres immobilisations	100 509	-67 307	33 202	102 802	-68 084	34 718
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	558 775	-273 616	285 159	513 137	-245 504	267 633
Logiciels informatiques acquis	64 102	-45 573	18 529	58 255	-39 840	18 415
Logiciels informatique produits par l'entreprise	159 491	-91 654	67 837	131 630	-76 140	55 490
Autres immobilisations	124 405	-30 534	93 871	132 663	-28 384	104 279
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	347 998	-167 761	180 237	322 548	-144 364	178 184

5.11 ECARTS D'ACQUISITION

En milliers d'euros	Exercice 2008	Exercice 2007
Valeur brute comptable en début de période	1 074 543	1 055 039
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	0	0
Valeur nette comptable en début de période	1 074 543	1 055 039
Acquisition	329 494	9 010
Cessions	0	0
Ecart de conversion	-23 791	-1 927
Filiales précédemment mises en équivalence	197 424	0
Autres mouvements	-850	12 421
Valeur nette comptable en fin de période	1 576 820	1 074 543
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	1 576 820	1 074 543

5.12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros,	Exercice 2008	Exercice 2007
Total des provisions constituées en début de période	157 777	152 205
Dotations aux provisions	51 791	46 320
Reprises de provisions	-14 426	-13 560
Utilisation des provisions	-39 182	-29 278
Variations des parités monétaires et divers	8 897	2 090
Total des provisions constituées en fin de période	164 857	157 777

Les provisions pour risques et charges enregistrent principalement au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 des provisions constituées pour couvrir les engagements sociaux, les provisions afférentes au risque de crédit et de contrepartie et les litiges liés à l'exploitation bancaire.

6. ENGAGEMENTS

6.1 OPERATIONS DE FINANCEMENT

Valeur contractuelle des engagements de financement donnés ou reçus par le Groupe :

En Milliers d'Euros, au	31 décembre 2008	31 décembre 2007
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES :		
- Aux établissements de crédit	36 726	181 128
- A la clientèle	34 353 774	33 082 624
Ouverture de crédits confirmés	34 035 177	32 891 240
Autres engagements en faveur de la clientèle	318 597	191 384
Total des engagements de financements donnés	34 390 500	33 263 752
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS RECUS :		
- Des établissements de crédit	1 848 034	2 641 770
- De la clientèle	0	0
Total des engagements de financements reçus	1 848 034	2 641 770

6.2 OPERATIONS DE TITRISATION

Les opérations de titrisation réalisées par le groupe BNP Personal Finance et conduisant à la création d'entités spécifiques sont effectuées pour compte propre dans le cadre de la gestion du risque de contrepartie de certains de ses portefeuilles ou de la gestion de bilan de certaines de ses filiales.

Depuis 1991, BNP Personal Finance a procédé à des opérations de titrisation par le biais de fonds communs de créances classiques, rechargeables ou à compartiments. Le fonds à compartiments Retail ABS Finance créé en 2005, est composé de crédits classiques et offre la possibilité d'augmenter le volume des créances titrisées en procédant à de nouvelles émissions de parts. Au cours de l'année 2008, deux nouvelles opérations de titrisation ont été réalisées, l'une au sein du compartiment Noria 2008 du fonds Retail ABS Finance et l'autre au sein du fonds commun de titrisation Domos 2008.

6.3 OPERATIONS DE GARANTIE

Engagements par signature

En millions d'euros

31 décembre 2008

31 décembre 2007

Engagements de garantie donnés

d'ordre des établissements de crédit

707 168

798 802

d'ordre de la clientèle

77 982

84 803

- Cautions immobilières

1 625

0

- Cautions administratives et fiscales et autres cautions

73 552

81 006

- Autres garanties d'ordre de la clientèle

2 805

3 797

Total des engagements de garantie donnés

785 150

883 605

7. ENGAGEMENTS SOCIAUX

✓ *Rapprochement entre les actifs et les passifs comptabilisés au bilan :*

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Valeur actualisée des obligations	114 378	114 266
Valeur actualisée brute des obligations pour tout ou partie financées par des actifs	103 890	95 933
Valeur actualisée des obligations non financées	10 488	18 333
Valeur de marché des actifs des régimes	(36 839)	(42 434)
Coûts non encore comptabilisés en application des dispositions de la norme IAS 19	(12 609)	(18 322)
Coût des services passés	(2 702)	(12 071)
Pertes ou gains nets actuariels	(9 907)	(6 251)
Autres montants comptabilisés au bilan		
Obligation nette comptabilisée au bilan pour les régimes à prestations définies	64 930	53 510

✓ *Variation de la valeur actualisée des obligations et des actifs excédentaires :*

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Valeur actualisée des obligations en début de période	114 266	126 856
<i>Valeur actualisée brute des obligations en début de période</i>	<i>114 266</i>	<i>126 856</i>
<i>Valeur de marché des actifs excédentaires en début de période</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 263	3 661
Valeur de marché des actifs excédentaires en début de période	4 809	3 988
Coût des modifications de régime de la période	(9 163)	8 785
Effets des réductions ou liquidations de régime	302	(6 360)
Pertes ou gains nets actuariels de la période	3 930	(5)
Cotisations des membres des régimes	0	0
Prestations versées aux bénéficiaires	(5 874)	(13 680)
Cotisations des membres des régimes	(9 907)	(6 251)
Effet des variations de change	7	0
Effet des variations de périmètre	0	(8 382)
Autres variations	838	(597)
Valeur actualisée des obligations en fin de période	114 378	114 266
<i>Valeur actualisée brute des obligations en fin de période</i>	<i>114 378</i>	<i>114 266</i>
<i>Valeur de marché des actifs excédentaires en fin de période</i>		

✓ *Variation de la valeur de marché des actifs de régime et des actifs distincts :*

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Valeur de marché des actifs en début de période	42 434	66 187
<i>Valeur actualisée brute des obligations en début de période</i>	42 434	66 187
<i>Valeur de marché des actifs excédentaires en début de période</i>		
Rendement attendu des actifs de régime	1 762	1 882
Effets des réductions ou liquidations de régime	(487)	(6 261)
Pertes ou gains nets actuariels de la période	93	113
Cotisations des membres des régimes	0	0
Cotisations versées par BNP Paribas aux actifs de régimes	0	0
Prestations versées aux bénéficiaires de prestations financées	(6 963)	(11 494)
Effet des variations de change	0	(7)
Effet des variations de périmètre	0	(7 986)
Autres variations	0	0
Valeur de marché des actifs en fin de période	36 839	42 434
<i>Valeur de marché des actifs des régimes en fin de période</i>	36 839	42 434
<i>Valeur de marché des actifs distincts en fin de période</i>		

✓ Composantes de la charge de retraite :

En milliers d'euros	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 263	3 661
Charge liée à l'actualisation des engagements	4 809	3 988
Rendement attendu des actifs de régime	(1 762)	(1 882)
Amortissement des écarts actuariels	95	158
Amortissement des services passés	476	219
Effets des réductions ou liquidations de régime	0	(172)
Autres éléments	838	(597)
Total porté dans les « frais de personnel »	9 719	5 375

✓ Principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements en fin de période :

En pourcentage	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	France	zone Euro hors France	France	zone Euro hors France
Taux d'actualisation	3,11%-4,05%	2,75%-4,19%	4,11%-4,60%	4,15%-4,70%
Taux d'augmentation future des salaires	3,00%-5,00%	2,00%-4,00%	2,50%-5,00%	2,00%-5,00%

✓ Rendement des actifs de régime au cours de la période :

En pourcentage,	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	France	zone Euro hors France	France	zone Euro hors France
Rendement attendu des actifs de régime	4,20%	3,25%-5,15%	4,20%	2,00%-6,90%
Rendement effectif des actifs de régime	4,00%-4,15%	(33,00)%-0,00%	4,50%-4,70%	3,00%-6,00%

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

8.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	2008	2008	2007	2007
	% contrôle	% d'intérêts	% contrôle	% d'intérêts
Sociétés Françaises				
Consolidées par intégration globale				
BNP Paribas Personal Finance ⁽¹⁾	100	100	100	100
BNP Paribas Invest Immo ⁽¹⁾	-	-	64	64
CMV Médiforce	80	80	80	80
Cofica Bail	100	100	100	100
Cofiplan	100	100	100	100
Crédit Moderne Antilles	100	100	100	100
Crédit Moderne Guyane ⁽²⁾	-	-	100	100
Crédit Moderne Océan Indien	98	98	98	98
Effico – Soreco	100	100	100	100
Facet	100	100	100	100
FCC Domos 2003	-	-	-	-
FCC Master Domos	-	-	-	-
FCC Domos 4	-	-	-	-
FCC Domos 5	-	-	-	-
FCT Domos 2008	-	-	-	-
FCC Retail ABS Finance Noria 2005	-	-	-	-
FCC Retail ABS Finance Noria 2008	-	-	-	-
Fidem	51	51	51	51
Loisirs Finance	51	51	51	51
Norrskén Finance	51	51	51	51
Projeo	51	51	51	51
SAS Prêts et Services	99	99	99	99
Consolidées par intégration proportionnelle				
Cofiparc	49	49	49	49
Domofinance	55	55	55	55
Laser (Sous-groupe)	50	50	50	50
Consolidées par mise en équivalence				
Axa Banque financement	35	35	35	35
Cofidis France	-	-	15	15
Monabanq	34	34	34	34
Natixis Financement (ex CEFI)	33	33	33	33
Société Paiement Pass	40	40	40	40

(1) Après absorption d'UCB et de MRC faisant l'objet d'une intégration globale à 100% et après absorption de BPII au 30 juin 2008.

(2) Crédit Moderne Guyane a été absorbée par Crédit Moderne Antilles le 01 avril 2008.

Sociétés étrangères	2008	2008	2007	2007
	% contrôle	% d'intérêts	% contrôle	% d'intérêts
Consolidées par intégration globale				
Bnp Paribas Personal Finance SPA (ex Banca UCB Italie)	51	51	51	51
Banco Cetelem Argentina SA	60	60	60	60
Banco Cetelem (Portugal)	100	100	100	100
Banco Cetelem SA (Espagne)	100	100	100	100
Banco BGN SA (Brésil)	100	100	-	-
BGN Holding Financeira Ltda (Brésil)	100	100	-	-
BGN Premium (Brésil)	100	100	-	-
BGN Life (Brésil)	100	100	-	-
Cetelem Algérie	100	100	100	100
Cetelem América (Brésil)	100	100	100	100
Cetelem Asia (Hong-kong)	100	100	100	100
Cetelem Bank SA (Pologne)	100	100	100	100
Bnp Paribas Personal Finance Belgium (ex Cetelem Belgium)	100	100	100	100
Cetelem Benelux (Pays-bas)	100	100	100	100
Cetelem Brasil	100	100	100	100
Cetelem CR (République Tchèque)	100	100	100	100
Cetelem IFN SA (Roumanie)	100	100	100	100
Cetelem Maroc	80	80	80	80
Bnp Paribas Personal Finance SA de CV (ex Cetelem SA De CV) (Mexique)	100	100	100	100
Cetelem Polska Expansion	100	100	100	100
Cetelem Processing Services Shanghai Ltd (Chine)	100	100	100	100
Cetelem Slovensko A.S. (Slovaquie)	100	100	100	100
Cetelem Thaïlande	100	100	100	100
Cetelem Holding Participações Ltda (Brésil)	100	100	-	-
Credisson Holding LTD (Chypre)	100	100	100	100
Direct Services (Bulgarie) ⁽³⁾	100	100	-	-
Dresdner Cetelem Kredit Bank (Allemagne)	50	50	50	50
Effico Iberia (Espagne)	100	100	100	100
Eurocrédito (Espagne)	100	100	100	100
European Mortgage Finance (Italie)	-	-	-	-
Fidexis SA (Belgique) ⁽⁴⁾	100	100	-	-
Fimestic Expansion (Espagne)	100	100	100	100
BNP Paribas Personal Finance EAD (Bulgarie)	100	100	-	-
Magyar Cetelem (Hongrie)	100	100	100	100
UCB Hypotheken (Pays-Bas)	100	100	100	100
UCB Ingatlanhitel RT (Hongrie)	100	100	-	-
UCB Service SRL (Italie)	-	-	-	-
UCB Suisse	100	100	100	100

(3) En 2007, la société Direct Services était consolidée par mise en équivalence au travers de BNP Paribas Personal Finance EAD (ex. JetFinance International)

(4) En 2007, la société Fidexis était consolidée par intégration proportionnelle au travers du sous-groupe Laser

Consolidées par intégration proportionnelle				
BMCI Crédit Conso (Maroc)	49	39	49	39
Credial Italia s.p.a.	50	50	50	50
Credirama (Italie)	50	26	-	-
FCC Masterdolphin (Italie)	-	-	-	-
FCC U.C.I 4-17 (Espagne)	-	-	-	-
FCC UCI 18 (Espagne)	-	-	-	-
Findomestic Banca (Italie)	50	50	50	50
Findomestic Banka Ad Beograd (Serbie)	50	50	-	-
Submarino Finance Promotora de credito Ltda (Brésil)	50	50	50	50
Sundaram Home Finance Limited (Inde)	50	50	-	-
Union de Creditos Inmobiliarios (Espagne)	40	40	40	40
Consolidées par mise en équivalence				
Bieffe 5 (Italie) ⁽⁵⁾	50	50	50	50
CACC Brésil	40	40	40	40
Cetelem Serviços Ltda (Brésil) ⁽⁵⁾	100	100	100	100
Credirama (Italie) ⁽⁵⁾	-	-	26	26
Effico Portugal ⁽⁵⁾	100	100	-	-
Findomestic Banka Ad Beograd (Serbie) ⁽⁵⁾	-	-	50	50
Findomestic Leasing (Italie) ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	-	-	50	50
BNP Paribas Personal Finance EAD (ex Jet Finance International) (Bulgarie)	-	-	100	100
KBC Pinto Systems (Belgique)	40	40	40	40
Prestacomer SA de CV (Mexique) ⁽⁵⁾	100	100	50	50
Servicios Financieros Carrefour EFC (Espagne)	37	40	37	40
Sundaram Home Finance Limited (Inde)	-	-	50	50

(5) Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif

(6) Findomestic Leasing a été absorbé par Findomestic Banca en Juillet 2008.

8.2 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Evolution du périmètre en 2008

Changement de mode de consolidation :

Les sociétés BNP Paribas Personal Finance EAD (ex Jet Finance International) et Direct Services, consolidées par mise en équivalence dans les comptes du groupe au 31 décembre 2007, sont dorénavant consolidées par intégration globale.

La société Sundaram Home Finance Limited consolidée par mise en équivalence dans les comptes du groupe au 31 décembre 2007, est dorénavant consolidée par intégration proportionnelle.

La société Credirama consolidée par mise en équivalence dans les comptes du groupe au 31 décembre 2007, est dorénavant consolidée par intégration proportionnelle.

La société Findomestic Banca Ad Beograd consolidée par mise en équivalence dans les comptes du groupe au 31 décembre 2007, est dorénavant consolidée par intégration proportionnelle.

Entrées :

Sociétés françaises :

- consolidées par intégration globale : n/a
- consolidées par mises en équivalence : n/a

Sociétés étrangères :

- consolidées par intégration globale : European Mortgage Finance, UCB Service SRL, UCB Ingatlanhitel RT, Banco BGN, BGN Holding, BGN Prémium, BGN Life, Cetelem Holding Participações,
- consolidées par intégration proportionnelle : n/a
- consolidées par mises en équivalence : Efficco Portugal

Sorties :

Sociétés françaises : Cofidis

Rappel de l'évolution du périmètre en 2007

Changement de mode de consolidation :

La société Cetelem Algérie consolidée par mise en équivalence dans les comptes du groupe au 31 décembre 2006, est consolidée par intégration globale à compter de 2007.

La société Cetelem Processing Services Shanghai Ltd consolidée par mise en équivalence dans les comptes du groupe au 31 décembre 2006, est consolidée par intégration globale à compter de 2007.

La société BNP Paribas Personal Finance Mexico consolidée par mise en équivalence dans les comptes du groupe au 31 décembre 2006, est consolidée par intégration globale à compter de 2007.

Entrées :

Sociétés françaises : Aucune

Sociétés étrangères :

- consolidées par intégration globale : Banco Cetelem Argentina, Cetelem Asia
- consolidées par intégration proportionnelle : BMCI Crédit Conso, Bieffe 5
- consolidées par mises en équivalence : Cetelem Servicios Ltda, Findomestic Leasing, Credirama, Prestacomer SA de CV, BNP Paribas Personal Finance EAD (ex Jet Finance International), Sundaram Home Finance Limited.

Sorties :

Sociétés françaises : Novacredit

Sociétés étrangères : Aucune

8.3 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les principaux regroupements d'entreprises sont :

- En 2008
 - Acquisition de Banco BGN

En décembre 2008, BNP Paribas Personal Finance a acquis auprès du groupe BNP Paribas la totalité de la société Banco BGN, un des leaders du crédit à la consommation consigné au Brésil via un réseau d'une centaine d'agences complété d'un millier de correspondants bancaires sur l'ensemble du pays, et disposant d'un portefeuille de 600 000 clients.

Les actifs et passifs de cette société ont été comptabilisés à leur valeur de marché ou son équivalent à la date d'acquisition, et sont composés essentiellement :

- à l'actif, de prêts à la clientèle pour 587 millions d'euros ;
- au passif, de dettes envers les établissements de crédit pour 349 millions d'euros et de dépôts de la clientèle pour 205 millions d'euros.

La consolidation de cette filiale a conduit le Groupe à comptabiliser un écart d'acquisition, inscrit à l'actif, déterminé provisoirement pour 294 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Banco BGN a été consolidée à partir de sa date d'acquisition. Sa contribution au résultat net du groupe BNP Paribas Personal Finance n'est pas significative sur l'année 2008.

- En 2007
 - Acquisition de BNP Paribas Personal Finance EAD (ex JetFinance International)

En novembre 2007, BNP Paribas Personal Finance SA a acquis pour 172 millions d'euros la totalité des actions de la société BNP Paribas Personal Finance EAD. Cette société est le leader du crédit à la consommation en Bulgarie via un réseau de 3 600 points de vente disposant d'un portefeuille de 500 000 clients.

Les actifs et passifs de cette société ont été comptabilisés à leur valeur de marché ou son équivalent à la date d'acquisition, et sont composés essentiellement :

- à l'actif, de prêts à la clientèle pour 73 millions d'euros ;
- au passif, d'emprunts obligataires pour 79 millions d'euros.

La consolidation de cette filiale a conduit le Groupe à comptabiliser un écart d'acquisition, inscrit à l'actif, déterminé pour 172 millions d'euros au 31 décembre 2007. BNP Paribas Personal Finance EAD a été consolidée à partir de sa date d'acquisition. Sa contribution au résultat net du Groupe n'est pas significative en 2007. L'impact de cette acquisition est une diminution de la trésorerie nette du groupe BNP Paribas Personal Finance de 172 millions d'euros pour l'année 2007.

BNP Paribas Personal Finance EAD a été consolidée par mise en équivalence en 2007 et par intégration globale en 2008 par le Groupe BNP Paribas Personal Finance.

8.4 PARTIES LIEES

Les parties liées au Groupe BNP Paribas Personal Finance sont les sociétés consolidées du groupe BNP Paribas, y compris les sociétés mises en équivalence, ainsi que les principaux dirigeants du Groupe BNP Paribas Personal Finance.

Les transactions opérées entre BNP Paribas Personal Finance et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe BNP Paribas Personal Finance

La liste des sociétés consolidées du Groupe Personal Finance est présentée dans la note 8.1. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans les tableaux suivants les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint (consolidation par intégration proportionnelle) pour la part non éliminée en consolidation, et celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, mises en équivalence.

En milliers d'euros	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	Entreprises consolidées par I.P.	entreprises consolidées par M.E.E.	Entreprises consolidées dans le groupe BNP Paribas	Entreprises consolidées par I.P.	entreprises consolidées par M.E.E.	Entreprises consolidées dans le groupe BNP Paribas
ACTIF						
Prêts, avances et titres						
Comptes ordinaires	1 998	37 250	787 478		16 075	408 100
Prêts	8 406	6 002	9 928 994	43 833		7 693 232
Opérations de location financement						
Autres Actifs	25 680	591	1 456 569	18 870	37	1 289 005
Total	36 084	43 843	12 173 041	62 703	16 112	9 390 337
PASSIF						
Dettes établissements de crédit						
Comptes ordinaires	37 341		558 169	8 666		343 418
Autres emprunts			64 676 045			53 681 326
Dettes représentées par un titre	1 885		170 514			9 105
Autres Passifs	540	74	879 870	71	35	912 468
Total	39 766		66 284 598			54 946 317
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE						
Engagements de financement donnés						62 200
Engagements de garantie donnés			2 005 090			2 723 668
Total			2 005 090			2 785 868

En millions d'euros	31 décembre 2008			31 décembre 2007		
	Entreprises consolidées par I.P.	entreprises consolidées par M.E.E.	Entreprises consolidées dans le groupe BNP Paribas	Entreprises consolidées par I.P.	entreprises consolidées par M.E.E.	Entreprises consolidées dans le groupe BNP Paribas
Intérêts et produits assimilés	2	1 003	429 405	2 846	37	352 436
Intérêts et charges assimilées	-1 191		-2 771 445	-341		-2 033 789
Commissions (Produits)	589		474 389	1 892	649	373 757
Commissions (Charges)		-23	-19 316		-25	-17 860
Prestations de services données	590		114	430	1 682	478
Prestations de services reçues	-44	-9 869	-8 108			-7 039
Loyers perçus						
Total	-54	-8 889	-1 894 961	4 827	2 343	-1 332 017

8.5 VENTILATION DU BILAN PAR ECHEANCE

Le tableau qui suit présente le bilan par date d'échéance contractuelle.

En milliers d'euros 31 décembre 2008	Non déterminé	JJ, et à vue	De JJ (exclu) à 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Caisse, Banque centrale et CCP		46 954						46 954
Actifs financiers en valeur de marché par résultat	20 631							20 631
Instruments financiers dérivés de couverture	96 883							96 883
Actifs financiers disponibles à la vente	115 355		164 047	39 747	38 092	692 234	91 271	1 140 746
Prêts et créances sur établissements de crédit		1 270 445	484 646	1 756 144	1 788 387	5 623 646	1 347 310	12 270 578
Prêts et créances sur la clientèle		3 234 231	2 483 326	3 931 228	9 935 716	22 121 963	28 962 509	70 668 973
Actifs financiers par échéance	232 869	4 551 630	3 132 019	5 727 119	11 762 195	28 437 843	30 401 090	84 244 765
Banques centrales et CCP		34						34
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	17 824							17 824
Instruments dérivés de couverture	185 270							185 270
Dettes envers les établissements de crédit		1 473 999	4 211 181	5 162 574	14 081 895	31 450 028	13 849 192	70 228 869
Dettes envers la clientèle		128 420	204 488	215 499	2 520	22 089		573 016
Dettes représentées par un titre			444 758	1 795 229	1 671 215	2 122 729	2 968 776	9 002 707
Dettes subordonnées	288 375			14 956	165	89 590	814 901	1 207 987
Passifs financiers par échéance	491 469	1 602 453	4 860 427	7 188 258	15 755 795	33 684 436	17 632 869	81 215 707

8.6 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COUT AMORTI

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

Ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2008. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être.

Les valeurs de marché reprises ci-après ne comprennent pas les valeurs de marché des instruments non financiers tels que les immobilisations, les survaleurs et les autres actifs et passifs non financiers.

En milliers d'euros, au	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	12 270 578	12 408 138	9 970 694	10 024 872
Prêts et créances sur la clientèle	70 668 973	70 529 478	62 768 003	62 571 535
PASSIFS FINANCIERS				
Dettes envers les établissements de crédit	70 228 869	71 072 134	59 289 451	59 246 755
Dettes envers la clientèle	573 016	573 016	435 950	435 950
Dettes représentées par un titre	9 002 707	8 967 269	9 778 132	9 787 289
Dettes subordonnées	1 207 987	1 207 987	1 213 840	1 229 950

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales. Elle est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés.

8.7 RELATIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes de direction et d'administration, à périmètre différent de celui de l'année 2007, s'est élevé en 2008 à 1,682 M€.

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

Société Anonyme

1, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

Société Anonyme

1, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe relative au traitement comptable de l'opération de regroupement d'entités sous contrôle commun, celui-ci ayant conduit à présenter les états financiers au 31 décembre 2008, comme si BNP Paribas Personal Finance sous sa nouvelle forme avait toujours existé.

II. Justification des appréciations

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par la hausse exceptionnelle de la volatilité, la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi qu'une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats, leurs risques et leur refinancement. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Estimations comptables

Provisionnement des risques de crédit

Votre société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes 1.4 et 5.5 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille.

Valorisation des instruments financiers

Votre société comptabilise des positions sur titres, sur instruments financiers dérivés et sur opérations de couverture. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable, à la détermination de la valorisation de ces positions et à la qualification comptable des opérations de couverture.

Provisionnement des engagements sociaux

Votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (notes 1.7 et 5.12 et 7 de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Neuilly, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

DELOITTE & ASSOCIES

Hervé HELIAS

Sylvie BOURGUIGNON

BNP Paribas Personal Finance
COMPTES SOCIAUX

- au 31 décembre 2008 -

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008.....	76
---	-----------

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008.....	77
---------------------------------------	-----------

1. PRINCIPES COMPTABLES.....	78
-------------------------------------	-----------

2. NOTES SUR LE BILAN

A) OPÉRATIONS EN DEVISES.....	83
B) CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	83
C) OPERATIONS AVEC LA CLIENTÈLE.....	84
D) CESSIONS DE CRÉANCES DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE TITRISATION.....	84
E) TITRES.....	85
F) CREDIT BAIL, LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET LOCATION SIMPLE.....	86
G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	87
H) AUTRES ACTIFS.....	87
I) COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF.....	87
J) DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	88
K) DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE.....	88
L) AUTRES PASSIFS.....	88
M) COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF.....	89
N) PROVISIONS.....	89
O) DETTES SUBORDONNÉES.....	89
P) CAPITAUX PROPRES.....	90

3. NOTES SUR LE HORS-BILAN

A) ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT.....	91
B) ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	91
C) OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME.....	91

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

A) INTÉRÊTS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS.....	91
B) REVENUS DE TITRES A REVENU VARIABLE.....	92
C) COMMISSIONS.....	92
D) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	92
E) CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION.....	93
F) COUT DU RISQUE.....	93
G) GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS.....	94
H) IMPOTS SUR LES SOCIÉTÉS.....	94

5. PASSAGE RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT FINANCIER.....	94
--	-----------

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	94
--	-----------

7. AUTRES INFORMATIONS

A) COMPTES PROFORMA AU 31/12/2007.....	95
B) INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES LIÉES ET AUX ENTREPRISES AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION.....	96
C) EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL.....	97
D) DIRIGEANTS.....	97
E) IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE.....	97
F) INFORMATIONS SUR LES FILIALES, PARTICIPATIONS ET PARTS SOCIALES.....	97
G) RAPPORT DE GESTION.....	100

Comptes de résultats de BNP Paribas Personal Finance

au 31 décembre (en milliers d'euros)

	2008	2007
Intérêts et produits assimilés	2 174 113	929 753
Intérêts et charges assimilées	1 540 165	494 452
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	1 796	5 521
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	1 528	4 665
Produits sur opérations de location simple	-	-
Charges sur opérations de location simple	-	-
Revenus des titres à revenu variable	333 131	306 523
Commissions (produits)	95 493	55 866
Commissions (charges)	17 916	16 497
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	(9 702)	3 069
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et Assimilés	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	459 221	379 513
Autres charges d'exploitation bancaire	7 812	11 566
PRODUIT NET BANCAIRE	1 486 631	1 153 065
Charges générales d'exploitation	941 094	685 940
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	10 393	5 248
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	535 144	461 877
Coût du risque	118 709	80 286
RESULTAT D'EXPLOITATION	416 435	381 591
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	195 326	10 661
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	611 761	392 252
Résultat exceptionnel	-	-
Impôt sur les bénéfices	(23 664)	(42 342)
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées	(3 827)	(2495)
RESULTAT NET	584 270	347 415

Bilans de BNP Paribas Personal Finance

au 31 décembre (en milliers d'euros)

ACTIF	2008	2007
Caisse, Banques centrales, CCP	97	3.676
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit	10 102 657	4 125 500
Opérations avec la clientèle	21 084 959	8 712 468
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 195 442	90 062
Actions et autres titres à revenu variable	17 630	3
Participations et autres titres détenus à long terme	865 631	758 240
Parts dans les entreprises liées	2 628 843	2 107 779
Crédit bail et location avec option d'achat	3 624	5 728
Location simple	16	15
Immobilisations incorporelles	512 121	3 352
Immobilisations corporelles	81 853	81 766
Autres actifs	675 031	364 679
Comptes de régularisation	404 912	242 160
Total de l'actif	42 572 816	16 495 428
HORS BILAN	2008	2007
Engagements donnés		
- Engagements de financement	6 660 758	5 385 495
- Engagements de garantie	6 529 550	3 100 869
PASSIF	2008	2007
Banques centrales, CCP	-	867
Dettes envers les établissements de crédit	33 597 137	11 102 561
Opérations avec la clientèle	116 523	87 538
Dettes représentées par un titre	2 240 873	869 774
Autres passifs	311 748	222 107
Comptes de régularisation	421 827	144 117
Provisions	128 129	90 286
Dettes subordonnées	800 631	750 663
Fonds pour risques bancaires généraux	16 769	16 769
Capitaux propres hors FRBG	4 939 179	3 210 746
- Capital souscrit	453 226	381 416
- Primes d'émission	2 529 262	1 464 969
- Réserves	279 366	274 071
- Ecart de réévaluation	-	-
- Provisions réglementées et subventions d'investissement	19 637	11 577
- Report à nouveau	1 073 418	731 298
- Résultat de l'exercice	584 270	347 415
Total du passif	42 572 816	16 495 428
HORS BILAN	2008	2007
Engagements reçus		
- Engagements de financement	363 865	258 400
- Engagements de garantie	2 356 946	26 773

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sociaux de BNP Paribas Personal Finance sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux établissements de crédit.

Faits marquants de l'exercice

Au cours du premier semestre 2008, BNP Paribas a apporté à Cetelem sa participation dans UCB pour un montant de 890 881 144,52 euros rémunérés par une augmentation de capital de Cetelem de 54 487 426 euros assortie d'une prime d'apport de 836 393 718,52 euros.

En date du 30 juin 2008, l'assemblée générale des actionnaires de CETELEM a autorisé la fusion absorption des sociétés UCB (Union de Crédit pour le Bâtiment), MRC (Métier Regroupement de Crédits) et BPII (BNP Paribas Invest Immo). A cette même occasion, la société CETELEM a changé sa dénomination sociale pour prendre celle de BNP Paribas Personal Finance.

S'agissant d'opérations de restructuration interne au groupe, les apports des sociétés UCB, MRC et BPII ont été évalués sur la base des valeurs nettes comptables figurant à leur bilan le 31 décembre 2007.

L'apport de la totalité de l'actif de l'UCB a généré un mali de fusion de 473 762 621,14 € sur lequel porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société. Cetelem, propriétaire de la totalité des actions UCB, n'a procédé à aucune augmentation de capital en rémunération des apports. Conformément au règlement CRC-2004-01, ce mali technique a été comptabilisé en immobilisation incorporelle et ne fait pas l'objet d'amortissement. A la date de clôture aucune dépréciation n'a été constatée.

La fusion de la société MRC a généré un boni de fusion de 8 156 € ; Cetelem, propriétaire de la totalité des actions MRC, n'a procédé à aucune augmentation de capital en rémunération des apports.

La fusion de BNP Paribas Invest Immo a donné lieu à une augmentation de capital de Cetelem pour un montant de 4 372 914 €, assortie d'une prime de fusion de 33 806 214 €. Cette augmentation de capital génère la création de 624 702 actions chacune entièrement libérées. Ces actions ont été attribuées aux actionnaires de BNP Paribas, à raison de 11 actions Cetelem pour 100 actions Paribas Invest Immo. La différence entre la quote-part d'actif apportée et la valeur comptable des titres des actions BPII dans les livres de Cetelem constitue un boni de liquidation de 6 261 008 euros sur lequel porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société.

Ces fusions ont un effet rétroactif au 1er janvier 2008, date à compter de laquelle les dites opérations sont, du point de vue comptable, considérées comme accomplies par BNP Paribas Personal Finance. Les fusions bénéficient du régime fiscal de faveur tant en matière de droit d'enregistrement (art 816 du Code Général des Impôts) qu'en matière d'impôt sur les sociétés (art 210 A du même code).

Les données chiffrées alimentant cette annexe dans la colonne 2008 sont issues de la comptabilité de BNP Paribas Personal Finance. Elles ne sont pas directement comparables avec celles de l'exercice 2007 issues de la comptabilité de Cetelem; le point A de la rubrique « Autres informations » présente les comptes proforma au 31 décembre 2007. Une colonne 2007 « entités fusionnées » présente la somme arithmétique des données chiffrées disponibles des entités fusionnées après retraitement des opérations réciproques identifiées.

A) CONVERSION DES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Ces opérations suivent les règles édictées par le règlement du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière n° 89.01 relatif à la comptabilisation des opérations en devises (modifié par les règlements n°90-01, 95-04 et 2000-02).

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors – bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les produits et charges sont convertis en euros au cours du jour de l'opération.

Les écarts de change résultant de la conversion des titres de participation et de filiales en devises, financés en euros, sont inscrits dans des comptes d'écart de conversion rattachés aux comptes de bilan enregistrant les titres.

L'écart de change résultant de la conversion des dotations en capital des succursales étrangères est enregistré dans les comptes de régularisation.

Les autres gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés en fin de période au compte de résultat et constituent le résultat de change.

B) OPERATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Les créances à la clientèle sont comptabilisées en application du règlement du Comité de Réglementation Comptable n°2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit (modifié par les règlements n°2005-03 et 2007-06).

Les montants des créances sur la clientèle incluent les encours douteux nets des dépréciations.

Il est distingué les différentes catégories d'encours suivantes :

- Les **encours sains** se composent des crédits n'ayant pas d'incident de paiement notable dans le paiement des échéances de capital et d'intérêt.
- Les **encours restructurés** constituent une sous-catégorie des encours sains et se composent des créances ayant fait l'objet d'une renégociation liée à la situation financière du débiteur.
- Les **encours douteux** se composent des échéances impayées et du capital restant dû des crédits ayant un impayé de plus de trois mois, de plus de six mois en matière immobilière, ou qui sont en attente d'un plan de rééchelonnement. La classification en encours douteux d'une créance entraîne par contagion, le déclassement dans cette même catégorie de l'ensemble des encours relatif au débiteur.
- Les **encours douteux compromis** se composent des échéances impayées et du capital restant dû des crédits classés en douteux depuis plus d'un an, des créances contentieuses, des dossiers ayant fait l'objet d'un rééchelonnement ou d'une restructuration qui présentent au moins un impayé ainsi que des dossiers en attente d'un plan de rééchelonnement notamment dans le cadre de la loi sur le surendettement des particuliers depuis plus d'un an.
Pour les encours relatifs à l'immobilier, sont considérées comme douteuses compromises, les créances classées en douteux depuis plus d'un an, pour lesquelles un défaut de paiement a été constaté et qui ne sont pas assorties de garanties de recouvrement quasi intégral de la créance.

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines.

Une créance est passée en perte lorsqu'elle est jugée irrécouvrable.

Les créances impayées ainsi que les créances ayant fait l'objet d'un réaménagement donnent lieu à une dépréciation, calculée par différence entre la valeur brute de la créance et la valeur actualisée au taux du crédit des flux futurs estimés recouvrables sur la base d'une approche statistique du risque. Pour les encours relatifs à l'activité liée au crédit immobilier, la dépréciation est déterminée au niveau de chaque dossier en tenant compte des éventuelles garanties.

Lorsqu'intervient la restructuration d'une créance pour cause de difficultés financières de l'emprunteur, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart, en valeur actualisée, entre les nouvelles conditions de rémunération et les conditions initiales de rémunération de ladite créance. Les décotes constituées à la restructuration sont comptabilisées en déduction de l'actif. Elles sont reprises en résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle de la créance.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions et de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables, les récupérations sur créances amorties et les constitutions de décotes calculées sur les créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « coût du risque ».

L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées et la reprise des effets d'actualisation figurent au même titre que les intérêts dans le produit net bancaire.

C) OPERATIONS DE TITRISATION

BNP Paribas Personal Finance procède à des opérations de titrisation par le biais de fonds communs de créances classiques, rechargeables ou à compartiments.

Le montant des crédits figurant au bilan se trouve réduit des créances cédées dans le cadre de ces opérations.

Conformément à l'instruction de la Commission Bancaire n° 94-06, les droits sur l'attribution de tout ou partie du boni de liquidation figurent dans le poste « opérations avec la clientèle ».

Une réserve constituée au sein du fonds est soit prélevée sur l'excédent des flux des premiers mois, soit appelée à la création du fonds. Elle est utilisée comme garantie des parts prioritaires ou spécifiques émises par le fonds.

D) TITRES

Selon les dispositions du règlement CRC 2005-01, les titres sont classés dans les catégories suivantes : titres de placement, titres d'investissement, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Les **titres de placement**, acquis avec un objectif de détention supérieure à 6 mois, sans que cet objectif implique une conservation jusqu'à l'échéance, sont évalués au plus bas de leur prix d'acquisition et de leur prix de marché. Il n'est pas fait usage de la faculté d'étaler la différence (surcote ou décote) entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement en compte de résultat.

Conformément à la réglementation, les parts spécifiques émises par les fonds communs de créances qui supportent par priorité les risques de défaillance des débiteurs de créances constituant ces fonds entrent dans cette catégorie.

Les **titres d'investissement** correspondent aux titres acquis en vue d'une détention durable et en principe jusqu'à leur échéance, et pour lesquels il existe un financement par des ressources à caractère permanent et durablement affectés, ou une couverture de risque de taux. Ces titres sont enregistrés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition. La surcote ou la décote constatée à l'achat est amortie sur la durée de vie résiduelle du titre. Les moins-values latentes éventuelles sur ces titres ne font pas l'objet de dépréciation, sans préjudice de celle à constituer s'il existe un risque de défaillance de l'émetteur.

Les **autres titres détenus à long terme** sont des actions et valeurs assimilées que la société entend détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus, mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice.

Les **titres de participation** et les parts dans les entreprises liées, inscrits ou non à la cote officielle, sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée à hauteur de l'écart constaté.

Les plus ou moins-values de cession et les mouvements de provisions sont enregistrés dans la rubrique "Gains ou pertes sur actifs immobilisés" du compte de résultat.

E) CREDIT BAIL, LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET LOCATION SIMPLE

Il s'agit des immobilisations nettes d'amortissements et des loyers impayés nets des dépréciations. Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur brute de l'encours et la valeur actualisée au taux de rendement interne des flux futurs estimés recouvrables sur la base d'une approche statistique du risque.

L'encours douteux des opérations de crédit bail, de location avec option d'achat et de location longue durée comprend les échéances impayées des dossiers présentant au moins un loyer impayé depuis plus de trois mois. Des délais de déclassement plus courts peuvent être retenus, notamment pour les créances rendues exigibles ou dépréciées.

Les encours douteux compromis qui constituent une sous-catégorie des encours douteux se composent des créances contentieuses et les loyers impayés des dossiers classés en douteux depuis plus d'un an.

Les durées d'amortissement pratiquées sur les principales catégories de matériels financés sont :

- 4 ans pour les automobiles, deux-roues et camping-cars,
- 5 ans pour les caravanes,
- de 5 à 10 ans pour les bateaux.

BNP Paribas Personal Finance suit les préconisations du communiqué du CNC du 6 décembre 2005 ainsi que de l'avis 2006C du 4 octobre 2006 du Comité d'urgence, relatifs aux modalités d'amortissement des immobilisations faisant l'objet d'opérations de crédit bail ou de location avec option d'achat et assimilées prévues aux articles 313-7 et 313-1 du code monétaire et financier.

F) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

En application du règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments, chacun de ces composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour l'immeuble d'exploitation.

Les durées d'amortissement pour l'immeuble sont les suivantes :

- 60 ans pour le gros œuvre
- 30 ans pour les façades
- 20 ans pour les installations générales
- 10 ans pour les agencements

Les autres immobilisations sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire ou le mode dégressif pour le matériel informatique.

Les durées d'amortissement retenues sont de :

- 3 ou 8 ans pour les logiciels
- 8 ans à 10 ans pour les agencements et installations
- 10 ans pour le mobilier
- 3 à 5 ans pour les autres immobilisations corporelles.

G) CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur nature : créances et dettes à vue ou à terme. Les intérêts courus sur ces créances et ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les créances et les dettes rattachées.

H) INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les engagements sur instruments financiers à terme sont contractés sur différents marchés pour des besoins de couverture spécifique ou globale des actifs et des passifs et de gestion des positions.

Les opérations sur instruments financiers à terme sont constituées pour l'essentiel de contrats d'échange de taux d'intérêt, de garanties de taux, d'opérations de change à terme.

En application du règlement 90-15 du Comité de la Réglementation Bancaire les contrats d'échange de taux d'intérêt ont été classés parmi les opérations visant à couvrir de manière identifiée dès l'origine le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ou permettant de couvrir et de gérer le risque global de taux.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont enregistrés soit en résultat de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges des éléments couverts soit prorata temporis.

I) AVANTAGES BENEFICIANT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel de BNP Paribas Personal Finance sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement. Pour cette catégorie, l'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a bénéficié des services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.
- les avantages à long terme qui désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, et qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ces opérations sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent. La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué.
- les indemnités de fin de contrat de travail qui résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité.
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

Conformément aux principes généralement admis, BNP Paribas Personal Finance distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise. Ces engagements font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

La valeur des actifs de couverture éventuels est déduite du montant de l'engagement provisionné. La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels.

La méthodologie dite « du corridor » est utilisée pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements. Cette méthode autorise à ne reconnaître, à partir de l'exercice suivant et de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des membres du personnel, que la fraction des écarts actuariels qui excède la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la valeur de marché des actifs de couverture du régime à la fin de l'exercice précédent.

Les conséquences des modifications de régimes relatives aux services passés sont reconnues en résultat de façon étalée dans le temps jusqu'à l'acquisition complète des droits sur lesquels ont porté lesdites modifications.

Les charges liées aux plans de départ en préretraite font l'objet de provisions au titre des personnels en activité susceptibles d'en bénéficier.

J) ENREGISTREMENT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Les produits et charges d'exploitation bancaire sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis à l'exception des frais d'émission des emprunts obligataires qui sont appréhendés immédiatement en résultat.

K) COÛT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de contrepartie.

L) IMPOT SUR LES SOCIETES

En France, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices est de 33 1/3 % auquel s'ajoute la contribution sociale de 3,3% qui a été instituée sur les résultats des exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2000.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période à laquelle se rapportent les produits et charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

Lorsque la période sur laquelle les produits et charges concourant au résultat comptable ne coïncide pas avec celle au cours de laquelle les produits sont imposés et les charges déduites, BNP Paribas Personal Finance comptabilise un impôt différé.

Cet impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable prenant pour base l'intégralité des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des éléments du bilan et les taux d'imposition applicables dans le futur dès que ces derniers ont été votés.

Les impôts différés actifs font l'objet d'un enregistrement comptable tenant compte s'il y a lieu de la probabilité de récupération qui leur est attachée.

2. NOTES SUR LE BILAN

A) OPÉRATIONS EN DEVISES

La contre-valeur en euros des opérations en devises hors union monétaire est de :

En milliers d'euros	2008	2007
Actif	1 256 347	462 556
Passif	304 380	37 841

Ces opérations concernent principalement les titres de participation et d'entreprises liées, les créances à la clientèle et le refinancement correspondant.

B) CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ces créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Comptes à vue	531 971	173 973	36 749
Comptes et prêts au jour le jour	3 300	-	3 214 965
Prêts subordonnés	97 254	15 395	32 759
Comptes et prêts à terme	9 373 024	3 878 825	0
Créances rattachées	97 108	57 307	24 399
Total	10 102 657	4 125 500	3 308 872

Echéancier au 31 décembre 2008 (hors créances rattachées, en milliers d'euros)

Durées restant à courir	Total bilan	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans
Total	10 005 549	2 380 634	1 302 609	5 149 376	1 172 930

C) OPERATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Ces opérations se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Autres concours à La clientèle	Comptes ordinaires débiteurs	Total 2008	Total 2007	Entités fusionnées 2007
Encours sains <i>dont encours restructurés</i>	20 573 344 634 107	3 021	20 576 365 634 107	8 445 072 699 988	16 187 054
Encours douteux <i>dont encours douteux compromis</i>	1 509 260 1 286 665		1.509.260 1 286 665	1 249 303 1 095 929	353 633 249 403
Encours total brut	22 082 604	3 021	22 085 625	9 694 375	16 540 687
Dépréciation des encours	(993 922)		(993 922)	(922 281)	(213 163)
Encours nets	21 088 682	3 021	21 091 703	8 772 094	16 327 524
Créances rattachées	106 087	19	106 106	59 028	59 064
Encours totaux	21 194 769	3 040	21 197 809	8 831 122	16 386 588
Décote sur crédits restructurés ⁽¹⁾	(112 850)		(112 850)	(118 654)	
Encours totaux nets des décotes	21 081 919	3 040	21 084 959	8 712 468	16 386 588

(1) Au 31/12/2008, le montant de la décote sur les crédits restructurés douteux est de 26 615 milliers d'euros

La dépréciation des encours douteux compromis s'élève à 1 287 665 milliers d'euros au 31 décembre 2008 (742 462 milliers d'euros au 31/12/2007; l'impact des entités fusionnées est de 206 472 milliers d'euros).

L'incidence sur les encours des opérations de titrisation est décrite en note D ci-après.

Echéancier des encours sains au 31 décembre 2008 (hors créances rattachées, en milliers d'euros)

Durées restant à courir	Total bilan	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans
Total	20 487 109	772 169	2 038 104	6 265 841	11 410 995

Les créances sur la clientèle éligibles au refinancement de la Banque Centrale s'élève à 7 751 millions d'euros en 2008.

D) CESSIONS DE CRÉANCES DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE TITRISATION

En milliers d'euros	Date de création du fonds	Montant cédé à l'origine	Cessions complémentaires de l'exercice	Cessions complémentaires depuis l'origine	Capital restant dû	Boni au 31/12/08
- Domos 2003	déc-03	790 010	0	0	0	0
- Domos 4	juil-98	645 205	0	164 988	0	0
- Domos 5	févr-99	1 000 019	22 942	123 597	103 943	817
- Master Domos	nov-99	1 525 010	0	286 485	575 723	5 164
- Domos 2008	dec-08	2 650 120	0	0	2 644 764	4 087
RETAIL ABS FINANCE						
- compartiment Noria 2005	nov-05	1 500 006	0	1 150 685	388 767	10 365
- compartiment Noria 2008	mai-08	3 400 016	815 006	815 006	3 264 491	(2 192)

En 2008, BNP Paribas Personal Finance a procédé à deux nouvelles opérations de titrisation, l'une au sein du compartiment Noria 2008 du fonds Retail ABS Finance et l'autre au sein du fond commun de titrisation Domos 2008.

E) TITRES

Analyse du portefeuille titres par activité (hors participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées).

Obligations et autres titres à revenu fixe

En milliers d'euros	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	TOTAL 2008	TOTAL 2007	Entités fusionnées 2007
Classement au Bilan					
Portefeuille de placement	6 103 200	43	6 103 243	3	64 475
Portefeuille d'investissement	90 216		90 216	90 000	1 577
Créances rattachées	2 026	17 587	19 613	62	10 099
Total	6 195 442	17 630	6 213 072	90 065	76 151

Aucun transfert entre catégories de portefeuille n'est intervenu au cours de l'exercice 2008.

Au 31 décembre 2008, aucune moins-value latente n'a été constatée sur le portefeuille d'investissement.

L'augmentation du poste « portefeuille de placement » correspond à la souscription des obligations émises par le fonds commun de créances Noria 2008 (3 400 016 milliers d'euros) et du fonds commun de titrisation Domos 2008 (2 650 120 milliers d'euros).

Echéancier des obligations et autres titres à revenu fixe au 31 décembre 2008 (hors créances rattachées, en milliers d'euros)

Durées restant à courir	Total bilan	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans
Total	6 193 416		90 000	5 820 900	282 516

Actions et autres titres à revenu variable

Ce poste correspond aux parts spécifiques des fonds communs de créances destinées à supporter par priorité les risques de défaillance des débiteurs. La valeur actuelle de ces parts, tenant compte du risque de défaillance prévisible des débiteurs et mesurée au taux d'actualisation en vigueur lors de l'émission se trouve supérieure à la valeur comptable de souscription.

Participations, autres titres détenus à long terme, et parts dans les entreprises liées :

En milliers d'euros	Valeur nette au 31 décembre 2008	dont titres cotés	dont titres non cotés	dont parts dans des établissements de crédit
Classement au bilan				
Parts dans entreprises liées	2 628 843		2 628 843	1 903 162
Participations et autres titres détenus à long terme	865 631	2	865 629	642 066
Total	3 494 474	2	3 494 472	2 545 228

La liste des filiales, participations et sociétés dont BNP Paribas Personal Finance est associé indéfiniment responsable figure dans le point E de la rubrique "Autres Informations".

L'évolution des titres de participation, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées au cours de l'exercice est présentée ci-après :

En milliers d'euros	Total	Parts dans les entreprises liées	Participations et autres titres détenus à long terme	Entités Fusionnées 2007 Parts dans les entreprises liées	Entités Fusionnées 2007 Participations et autres titres détenus à long terme
Valeur brute au 31 décembre 2007	2 953 099	2 190 207	762 892	227 129	18 242
Acquisitions de l'exercice	1 400 067	1 356 775	43 292		
Cessions de l'exercice	(12 808)	(220)	(12 588)		
Autres mouvements	(735 976)	(812 663)	76 687		
Valeur brute au 31 décembre 2008	3 604 382	2 734 099	870 283		
Dépréciations au 31 décembre 2007	87 080	82 428	4 652	15 034	7 764
Dotations de l'exercice	19 066	19 066	-		
Reprises de l'exercice	(1 976)	(1 976)	-		
Autres mouvements	5 737	5 737	-		
Dépréciations au 31 décembre 2008	109 907	105 255	4 652		
Valeur nette au 31 décembre 2007	2 866 019	2 107 779	758 240	212 095	10 478
Valeur nette au 31 décembre 2008	3 494 474	2 628 843	865 631		

L'augmentation du poste « Parts dans les entreprises liées » provient essentiellement :

- des augmentations de capital des sociétés Cetelem América, Cetelem IFN (Roumanie), Cetelem Bank Polska, Cetelem Mexico, Cetelem Thaïlande, Cetelem Algérie, Dresdner Cetelem Kreditbank (Allemagne), Cetelem Asia (Hong Kong), Prestacomer, Cetelem Maroc.
- de l'acquisition de titres des sociétés : UCB (sortis au moment de la fusion),

La variation du poste Participations et autres titres détenus à long terme provient principalement :

- des augmentations de capital des sociétés, Findomestic, Domofinance
- de la cession de Cofidis

Les dotations pour dépréciations des titres s'appliquent à des filiales lorsque, pour des raisons variées (économie perturbée, environnement social et monétaire difficile,...), il est constaté un écart significatif entre la quote-part d'actif net et la valeur des titres dans le portefeuille au 31 décembre 2008. Elles concernent aussi les sociétés dont l'arrêt est décidé.

Le poste « autres mouvements » correspond pour l'essentiel au transfert du portefeuille titres détenu par UCB et aux impacts de la fusion sur les titres.

F) CREDIT BAIL, LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET LOCATION SIMPLE

Les mouvements de l'exercice s'analysent de la façon suivante :

CREDIT BAIL ET LOA	Valeurs au 31 décembre 2007	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Valeurs au 31 décembre 2008
En milliers d'euros				
Valeur brute	19 095		(6 380)	12 715
Amortissements	(17 275)	(900)	5 786	(12 389)
Valeur nette comptable	1 820	(900)	(594)	326
Créances rattachées	47			7
Créances douteuses	14 344			11 338
Dépréciations des créances douteuses	(10 483)			(8 047)
Total	5 728			3 624

BNP Paribas Personal Finance n'enregistre plus de nouveaux contrats de crédit bail, de location avec option d'achat et de location simple.

Les créances douteuses compromises s'élèvent à 11 700 milliers d'euros, elles sont dépréciées à hauteur de 8 128 milliers d'euros.

G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros	Total	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
Valeur nette au 31 décembre 2007	85 118	81 766	3 352
Acquisitions de l'exercice	6 527	1 101	5 426
Cessions de l'exercice	(1 156)	(458)	(698)
Autres mouvements	511 454	2 736	508 718
Variation nette des amortissements	(7 899)	(3 292)	(4 607)
Dépréciation des immobilisations	(70)	-	(70)
Valeur nette au 31 décembre 2008	593 974	81 853	512 121

Le poste « autres mouvements » a enregistré un mali de fusion suite à l'absorption de UCB d'un montant de 473 763 milliers d'euros. Ce mali représente la différence entre la valeur nette des biens et droits apportés soit 417 118 milliers d'euros et la valeur comptable des actions UCB dans les livres de Cetelem soit 890 881 milliers d'euros.

Ce poste comprend également l'apport des immobilisations détenues par UCB, BPII et MRC (33.430 milliers d'euros) ainsi que le mali technique résultant de la transmission universelle de patrimoine Effico-Participation avec BNP Paribas Personal Finance pour un montant de 412 milliers d'euros.

H) AUTRES ACTIFS

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Etat impôts et taxes	3 245	2 789	48 837
Avances permanentes aux GIE	150 696	151 525	926
Autres débiteurs	521 089	210 365	27 732
Total	675 030	364 679	77 495

Le poste « autres débiteurs » est impacté en 2008 par la cession des Titres Cofidis à hauteur 220 000 milliers d'euros.

I) COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Valeurs à l'encaissement	8 892	1 637	509
Primes de remboursement des emprunts obligataires		56	
Charges à répartir	8 523	11	
Charges payées d'avance	15 620	5 178	
Produits à recevoir	76 696	42 565	29 189
Autres	295 181	192 713	27 454
Total	404 912	242 160	57 152

J) DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ce poste se décompose de la façon suivante :

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Comptes à vue	421 892	48 343	78 627
Comptes et emprunts au jour le jour	816 840	472 615	(6 720)
Comptes et emprunts à échéance	32 158 051	10 544 414	19 059 622
Dettes rattachées	200 354	37 189	101 285
Total dettes envers les établissements de crédit	33 597 137	11 102 561	19 232 814

Echéancier au 31 décembre 2008 (hors dettes rattachées, en milliers d'euros)

Durées restant à courir	Total bilan	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans
Total	33 396 783	3 834 767	5 791 316	15 905 968	7 864 732

K) DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Titres de créances négociables	2 000 000	0	NC
Emprunts obligataires	228 674	838 470	NC
Dettes rattachées	12 199	31 304	NC
Total " dettes représentées par un titre "	2 240 873	869 774	

Au cours de l'exercice, deux emprunts obligataires, arrivés à échéance, ont été remboursés pour 609 796 milliers d'euros et des certificats de dépôt ont été émis pour un montant de 2 milliards d'euros.

Echéancier au 31 décembre 2008 (hors dettes rattachées, en milliers d'euros)

Durées restant à courir	Total bilan	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans
Total	2 228 674	1 500 000	500 000	228 674	

L) AUTRES PASSIFS

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
État Impôts et Taxes	2 997	2 064	0
Dépôts de garantie	766	901	0
Autres créditeurs divers	307 985	219 142	18 704
Total	311 748	222 107	18 704

L'augmentation du poste « Autre Créditeurs divers » provient essentiellement de l'évolution des comptes courants.

M) COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Charges à payer	190 834	99 167	67 951
Produits perçus d'avance	76 355	28 390	104
Autres	154 638	16 560	189 034
Total	421 827	144 117	257 089

Les charges à payer sont principalement constituées de charges générales d'exploitation. Les produits perçus d'avance sont notamment constitués de frais de dossiers et d'intérêts perçus lors du financement de certains crédits clientèle. Ils sont étalés sur la durée de ces derniers.

Les autres comptes de régularisations se composent pour 116 128 milliers d'euros des soldes créditeurs de la clientèle résultant de remboursements anticipés en instance d'imputation (impact entités fusionnées est de 138 263 milliers d'euros en 2007)

N) PROVISIONS

En milliers d'euros	31 décembre 2007	Dotations	Reprises	Autres variations	31 décembre 2008
Provisions pour engagements sociaux	33 367	18 209	(9 691)	12 976	54 861
Provisions pour impôts différés	12 817		(2 411)	13 503	23 909
Autres provisions	44 102	9 614	(22 167)	17 811	49 360
Total	90 286	27 823	(34 269)	44 290	128 130

Le poste « autres provisions » comprend essentiellement, des provisions constituées dans le cadre de campagnes commerciales (17 140 milliers d'euros), des provisions au titre de garanties de participation en risque, des provisions destinées à couvrir la perte de change latente dans le cadre de la liquidation de la succursale à Taiwan (5 899 milliers d'euros), des provisions au titre des différents plan de restructuration de la société et la provision pour report chômage. Ces dernières provisions, conformément à l'article 312-8 du règlement 2000-06 du CRC, résultent des différentes annonces de la restructuration de la société et couvrent les charges identifiées à la clôture de l'exercice.

Le poste « autres variations » correspond pour l'essentiel aux provisions constituées par UCB, BP II et MRC.

O) DETTES SUBORDONNÉES

Les dettes subordonnées sont constituées d'un emprunt à durée indéterminée pour un montant de 250 000 milliers d'euros et de douze emprunts à durée déterminée échéancés de la manière suivante :

Année d'échéance	Total	2009	2015	2018	2030	2033	2035	2036	2041	2042	2043
Total	550 010	178	500 000	10 800	2 286	5 011	6 251	3 057	6 375	5 175	10 877

P) CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31 décembre 2007	Affectation du résultat de l'exercice 2007	Fusion UCB, BPII, MRC	Autres variations	Résultat 2008	31 décembre 2008
Capital	381 416			71 810		453 226
Primes d'émission	1 464 969			1 064 293		2 529 262
Réserve légale	34 034	4 108				38 142
Réserve de réévaluation	24					24
Autres réserves	240 013	1 187				241 200
Provisions réglementées, subvention d'investissement	11 577		4 233	3 827		19 637
Report à nouveau	731 298	342 120				1 073 418
Résultat	347 415	(347 415)			584 270	584 270
Total	3 210 746	0	4 233	1 139 930	584 270	4 939 179

BNP Paribas Personal Finance a fait l'objet de 3 augmentations de capital au cours de l'année 2008

En milliers d'euros	Montant (en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Total prime
AGE du 30/01/2008	54 488	7 783 918	836 394
AGE du 30/06/2008	4 373	624 702	33 807
AGE du 1/12/2008	12 949	1 849 894	192 389
<i>Total augmentation 2008</i>	<i>71 810</i>		<i>1 062 590</i>

Le poste autres variations des primes d'émission s'explique de la manière suivante :

Total primes relatives aux augmentations de capital	1 062 590
Boni de fusion MRC et BPII	6 269
Frais occasionnés par la fusion	(333)
Provision pour investissement BPII	(458)
Provision pour investissement UCB	(3 125)
Amortissements Dérogatoire UCB	(650)
Total variation	1 064 293

Les boni et mali de fusion s'expliquent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Capitaux propres 31/12/2007	Valeur des titres au moment de la fusion	Mali de fusion (1)	Boni de fusion
EFFICO PARTICIPATION	-518	-106	412	
UCB	417 118	890 881	473 763	
MRC	123	114		9
BPII	67 893	61 631		6 260
TOTAL			474 175	6 269

(1) voir note G sur les immobilisations

3. NOTES SUR LE HORS-BILAN

A) ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

Les engagements de financement donnés sont relatifs aux crédits accordés à la clientèle non encore financés. Les engagements de financement reçus correspondent à une ligne de refinancement accordée par BNP Paribas. Cette dernière a été ramenée à 8,7 millions d'euros en 2008.

B) ENGAGEMENTS DE GARANTIE

Les engagements de garantie donnés concernent essentiellement les garanties que BNP Paribas Personal Finance accorde pour couvrir le risque de défaillance de ses filiales quand ces dernières empruntent auprès de banques externes au groupe BNP Paribas.

C) OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations sur instruments financiers à terme figurant au hors bilan sont engagées dans le cadre de la couverture des fluctuations de taux et de change. Les montants notionnels des divers instruments financiers utilisés sont présentés ci-après :

En milliers d'euros	2008	2007
Opérations fermes de gré à gré	7 765 650	2 185 695
➤ Swaps de taux		
- achetées	7 765 650	2 185 695
Opérations de change à terme	12 881	-
Total des opérations sur instruments financiers à terme	7 785 531	2 185 695

La valeur de marché de la position nette des opérations fermes est évaluée à – 7 270 milliers d'euros pour 2008 et à 1 095 milliers d'euros au 31 décembre 2007

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

A) INTÉRÊTS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS

Intérêts et produits assimilés En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Opérations avec les établissements de crédit	470 189	159 967	145 610
Opérations avec la clientèle	1 703 924	769 786	798 973
Intérêts sur obligations et autres titres à revenu fixe			16 361
Total	2 174 113	929 753	960 944

Le poste « intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle » inclus l'étalement de la décote sur créances saines restructurées (30 228 milliers d'euros en 2008 contre 31 681 milliers d'euros en 2007) et la reprise de l'effet d'actualisation des dépréciations (42 519 milliers d'euros en 2008 contre 39 424 milliers d'euros en 2007).

Intérêts et charges assimilées En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Opérations avec les établissements de crédit	1 493 430	434 827	756 804
Obligations et titres à revenu fixe	44 041	58 070	0
Opérations avec la clientèle	2 694	1 555	248
Total	1 540 165	494 452	757 052

B) REVENUS DE TITRES A REVENU VARIABLE

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Actions et autres titres à revenu variable	19 957	28 561	0
Participations	150 538	155 251	0
Parts dans les entreprises liées	162 636	122 711	10 792
Total	333 131	306 523	10 792

Le poste "Actions et autres titres à revenu variable " se décompose de façon suivante :

- intérêts des parts résiduelles des Fonds communs de créances pour 17 465 milliers d'euros,
- produits à recevoir relatifs aux prêts subordonnés de l'Union de Credits Inmobiliarios (UCI) pour 2 492 milliers d'euros.

C) COMMISSIONS

Charges

Les commissions enregistrées en charges ont été versées à des banques et des établissements de crédit et concernent principalement des commissions sur encaissement de valeurs.

Produits

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Opérations avec la clientèle	74 219	39 753	non communiqué
Prestations de services pour compte de tiers	21 274	16 113	non communiqué
Total	95 493	55 866	

D) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Sont notamment enregistrées dans ce poste :

- les ristournes et commissions diverses rétrocédées par les compagnies d'assurance qui participent à la couverture des risques liés aux opérations de crédit,
- les commissions provenant du placement auprès de la clientèle de produits d'assurance vie, de capitalisation et d'assistance,
- les quotes-parts de résultats de sociétés en participation et des sociétés en nom collectif dont la société est membre.

Les encours de crédits gérés dans des sociétés en participation dont BNP Paribas Personal Finance est membre, et qui ne figurent pas à son propre bilan, ont évolué de la manière suivante :

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
- SEP avec des partenaires du monde de la distribution	3 906 330	3 366 208	non communiqué
- SEP avec des partenaires du monde financier	10 468 381	6 660 419	non communiqué
Total	14 374 711	10 026 627	

BNP Paribas Personal Finance s'est associé avec des partenaires dans le cadre de sociétés en participation. A ce titre, la société perçoit de celles-ci des produits qui rémunèrent ses apports aux opérations de crédit communes sous forme de quotes-parts de résultat. En contrepartie, elle enregistre directement dans ses comptes, sans passer par les résultats des sociétés en participation, les charges qui lui incombent au titre de la réalisation des apports.

Les encours gérés peuvent être portés, selon les cas, soit au bilan d'un autre associé de la société en participation ayant le statut d'établissement financier, celui-ci pouvant être une société détenue conjointement par BNP Paribas Personal Finance et son partenaire, soit directement au bilan de BNP Paribas Personal Finance.

Lorsque BNP Paribas Personal Finance n'est pas gérant de la société en participation, les produits dégagés par les opérations de crédit communes, c'est à dire la quote-part de résultat lui revenant, sont inclus dans les " Autres produits d'exploitation bancaire ".

Lorsqu'il est gérant de la société en participation, BNP Paribas Personal Finance reprend dans ses comptes sa quote part de résultat de la société en Participation.

E) CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Salaires et traitements	188 951	136 004	55 921
Charges sociales	74 721	52 118	22 929
Charges fiscales	18 929	14 117	8 491
Charges de retraites	15 495	11 500	7 295
Participation	3 334	11 719	5 272
Intéressement	10 377	7 522	3 734
Dotations et reprises de provisions sur engagements sociaux	7 879	1 067	98
Charges de personnel	319 686	234 047	103 740
Impôts et taxes	13 517	10 643	0
Autres charges générales d'exploitation	607 891	441 250	94 834
Total	941 094	685 940	198 574

F) COUT DU RISQUE

Le coût du risque se détaille ainsi :

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Dotations sur dépréciations	271 307	201 193	33 624
Créances passées en perte sur l'exercice	280 757	197 097	4 498
Reprises sur dépréciations	(412 309)	(302 528)	(34 622)
Récupérations sur créances amorties	(21 046)	(15 476)	(1 838)
Charge du risque sur opérations de crédit	118 709	80 286	1 662

G) GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

En milliers d'euros	Parts dans les entreprises liées	Participations	Autres	Gains ou Pertes sur actifs immobilisés de l'exercice 2008	Gains ou Pertes sur actifs immobilisés de l'exercice 2007
- Plus-values et reprises	7 118	207 412	31	214 561	47 374
- Moins-values et dotations	(19 231)	(0)	(4)	(19 235)	(36 713)
Solde	(12 113)	207 412	27	195 326	10 661

En 2008, le poste « Plus values et reprises » enregistre la plus value réalisée lors de la cession des titres Cofidis pour 207 412 milliers d'euros.

Le poste « Moins values et dotations » comprend principalement les dépréciations et provisions constituées sur les titres des sociétés Cetelem Thaïlande pour 13 360 milliers d'euros et BNP Personal Finance sa de CV (Sofol) pour 4 619 milliers d'euros ainsi que les moins-values réalisées sur les titres Cetelem Gestion Argentine à hauteur de 165 milliers d'euros. Ces moins values ne sont pas couvertes par les reprises de dépréciation et de provision correspondantes.

H) IMPOTS SUR LES SOCIÉTÉS

La société est membre du groupe d'intégration fiscale dont BNP Paribas est la société-mère. Le poste « Impôt sur les sociétés » se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2008	2007	Entités fusionnées 2007
Impôts sur le résultat	45 247	44 235	19 543
Impôts différés	(21 583)	(1 893)	(4 773)
Total	23 664	42 342	14 770

Le poste « Impôts sur le résultat » comprend une provision de 293 milliers d'euros correspondant à l'évaluation du redressement fiscal de BNP Paribas Invest Immo suite au contrôle fiscal portant sur les années 2005 et 2006.

5. PASSAGE RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT FINANCIER

Le passage du résultat social au résultat financier s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2008
Encours Financier au 31/12/2008	2 256
Valeur nette comptable des immobilisations louées au 31/12/2008	(215)
Ecart entre créances rattachées et compte de régularisation financier	31
Quotes-parts de réserves latentes brutes dans les sociétés en participation	211
Réserve latente brute au 31/12/2008	2 283
Impôts différés sur la réserve latente	(786)
Réserve latente nette au 31/12/2008	1 497
Réserve latente nette au 31/12/2007	1 501
Variation de réserve latente	(4)
Résultat net social au 31/12/2008	584 270
Résultat net financier au 31/12/2008	584 266

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En 2009, BNP Paribas Personal Finance fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur les résultats d'UCB du 1er janvier 2006 au 30 juin 2008.

7. AUTRES INFORMATIONS

A) COMPTES PROFORMA AU 31/12/2007

	CETELEM	UCB	BPII	MRC	Opérations réciproques	TOTAL	BNP Paribas Personal Finance
ACTIF	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2008
Caisse, Banques centrales, CCP	3 676	26	2			3 704	97
Effets publics et valeurs assimilées							-
Créances sur les établissements de crédit	4 125 500	3 175 091	124 726	17 293	(8 238)	7 434 372	10 102 657
Opérations avec la clientèle	8 712 468	11 932 124	4 448 578	5 886		25 099 056	21 084 959
Obligations et autres titres à revenu fixe	90 062	76 151				166 213	6 195 442
Actions et autres titres à revenu variable	3						17 630
Participations et autres titres détenus à long terme	758 240	10 463		15		768 718	865 631
Parts dans les entreprises liées	2 107 779	212 095				2 319 874	2 628 843
Crédit bail et location avec option d'achat	5 728					5 728	3 624
Location simple	15						16
Immobilisations incorporelles	3 352	29 272		9		32 633	512 121
Immobilisations corporelles	81 766	3 352	628	170		85 916	81 853
Autres actifs	364 679	82 280	7 918	1 034	(13 737)	442 174	675 031
Comptes de régularisation	242 160	50 559	5 666	953	(26)	299 312	404 912
Total de l'actif	16 495 428	15 571 413	4 587 518	25 360	(22 001)	36 635 717	42 572 816
HORS BILAN	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2008
Engagements donnés							
- Engagements de financement	5 385 495	970 789	648 255	300	(5 771)	6 999 068	6 660 758
- Engagements de garantie	3 100 869	2 861 202	271			5 962 342	6 529 550
	CETELEM	UCB	BPII	MRC	Opérations réciproques	TOTAL	BNP Paribas Personal Finance
PASSIF	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2008
Banques centrales, CCP	867					867	-
Dettes envers les établissements de crédit	11 102 561	14 792 916	4 430 262	17 874	(8 238)	30 335 375	33 597 137
Opérations avec la clientèle	87 538	46 942	177	1		134 658	116 523
Dettes représentées par un titre	869 774					869 774	2 240 873
Autres passifs	222 107	27 398	3 946	1 097	(13 737)	240 811	311 748
Comptes de régularisation	144 117	206 899	45 648	4 568	(26)	401 206	421 827
Provisions	90 286	28 991	1 412	97		120 786	128 129
Dettes subordonnées	750 663	51 149				801 812	800 631
Fonds pour risques bancaires généraux	16 769					16 769	16 769
Capitaux propres hors FRBG	3 210 746	417 118	106 073	1 723	-	3 735 660	4 939 179
- Capital souscrit	381 416	40 081	78 891	16 795		517 183	453 226
- Primes d'émission	1 464 969	301 199	11 263			1 777 431	2 529 262
- Réserves	274 071	14 871	459	16		289 417	279 366
- Ecart de réévaluation							-
- Provisions réglementées et subventions d'investissement	11 577	3 774				15 351	19 637
- Report à nouveau	731 298	35 931	6 913	(2 147)		771 995	1 073 418
- Résultat de l'exercice	347 415	21 262	8 547	(12 941)		364 283	584 270
Total du passif	16 495 428	15 571 413	4 587 518	25 360	(22 001)	36 635 717	42 572 816
	CETELEM	UCB	BPII	MRC	Opérations réciproques	TOTAL	BNP Paribas Personal Finance
HORS BILAN	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2008
Engagements reçus							
- Engagements de financement	258 400	292 700	18 600	759	(5 771)	564 688	363 865
- Engagements de garantie	26 773	2 111 525	764 157			2 902 455	2 356 946

	CETELEM	UCB	BPII	MRC	TOTAL	BNP Paribas Personal Finance
	2007	2007	2007	2007	2007	2008
Intérêts et produits assimilés	929 753	745 768	214 913	263	1 890 697	2 174 113
Intérêts et charges assimilées	494 452	593 063	163 869	120	1 251 504	1 540 165
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	5 521				5 521	1 796
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	4 665				4 665	1 528
Produits sur opérations de location simple					-	-
Charges sur opérations de location simple					-	-
Revenus des titres à revenu variable	306 523	10 792			317 315	333 131
Commissions (produits)	55 866	57 473	18 436		131 775	95 493
Commissions (charges)	16 497	37 083	19 460		73 040	17 916
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3 069				3 069	(9 702)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		(39)			(39)	-
Autres produits d'exploitation bancaire	379 513	24 721	1 551	378	406 163	459 221
Autres charges d'exploitation bancaire	11 566	2 802	220	1 938	16 526	7 812
PRODUIT NET BANCAIRE	1 153 065	205 767	51 351	(1 417)	1 408 766	1 486 631
Charges générales d'exploitation	685 940	150 504	35 982	12 088	884 514	941 094
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	5 248	8 753	202	35	14 238	10 393
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	461 877	46 510	15 167	(13 540)	510 014	535 144
Coût du risque	80 286	(155)	1 834	(17)	81 948	118 709
RESULTAT D'EXPLOITATION	381 591	46 665	13 333	(13 523)	428 066	416 435
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	10 661	(12 802)	(22)		(2 163)	195 326
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	392 252	33 863	13 311	(13 523)	425 903	611 761
Résultat exceptionnel					-	-
Impôt sur les bénéfices	(42 342)	(10 864)	(4 488)	582	(57 112)	(23 664)
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées	(2 495)	(1 737)	(276)		(4 508)	(3 827)
RESULTAT NET	347 415	21 262	8 547	(12 941)	364 283	584 270

B) INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES LIÉES ET AUX ENTREPRISES AYANT UN LIEN DE PARTICIPATION

En milliers d'euros	Sociétés liées	Sociétés avec lien de participation
ACTIF		
Créances sur les établissements de crédit	10 035 591	16 674
Concours bancaires à la clientèle	297 335	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 195 226	
PASSIF		
Dettes subordonnées	750 181	50 099
Dettes envers les établissements de crédit	33 549 270	23 100
Comptes créditeurs de la clientèle	81 067	
HORS BILAN		
Engagements donnés en faveur d'établissements de crédit	2 658 433	115
Engagements reçus d'établissements de crédit	536 700	

Sont considérées comme entreprises liées toutes les entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans les comptes consolidés de BNP Paribas.

C) EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL

Les effectifs moyens permanents en 2008 se décomposent comme suit :

Techniciens de la banque	Cadres	Total
2 367	1 511	3 878

D) DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes de direction et d'administration, à périmètre différent de celui de l'année 2007, s'est élevé en 2008 à 1 682 milliers d'euros.

E) IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

BNP Paribas Personal Finance est consolidée par intégration globale dans les comptes de BNP Paribas ayant son siège 16 Boulevard des Italiens 75009 Paris.

F) INFORMATIONS SUR LES FILIALES, PARTICIPATIONS ET PARTS SOCIALES

Filiales et participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de BNP Paribas Personal Finance

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en % du capital	Résultats du dernier exercice clos
Renseignements détaillés				
Filiales (détentions supérieures à 50%)				
Filiales françaises				
<ul style="list-style-type: none"> • Accea Finance 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris • CMV Médiforce 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris • Cofica Bail 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris • Crédit Moderne Antilles-Guyane Immeuble Houele, rue Ferdinand Forest prolongée. Z.I. Jarry, 97122 Baie Mahault • Crédit Moderne Océan Indien 22 rue Pierre Aubert BP 58, 97490 Saint Denis • Domofinance 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris • Effico 186, avenue de Grammont, 37000 Tours • Facet 20, avenue Georges Pompidou, 92300 Levallois Perret • Fidem 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris • Gestimur 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris • Leval 3 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris • Loisirs Finance 20, avenue Georges Pompidou, 92300 Levallois Perret 	21 500	1 322	100,00%	714
	7 568	9 948	80,00%	2 673
	12 800	10 314	100,00%	2 360
	18 727	33 788	100,00%	11 949
	4 576	20 239	97,81%	10 419
	53 000	704	55,00%	2 830
	1 633	7 804	99,89%	1 215
	10 064	86 526	100,00%	65 031
	21 760	40 919	51,00%	17 848
	6 900	45	99,86%	367
	13 350	437	99,91%	698
	10 000	7 802	51,00%	2 683

<ul style="list-style-type: none"> • Projéo 20, avenue Georges Pompidou, 92300 Levallois Perret 	11 301	(1 461)	50,98%	(80)
<ul style="list-style-type: none"> • Sicopierre 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris 	3 250	769	100,00%	455
<ul style="list-style-type: none"> • Sofracem 20, avenue Georges Pompidou, 92300 Levallois Perret 	12 526	396	100,00%	778
Filiales étrangères				
<ul style="list-style-type: none"> • Banco Cetelem Argentina – Argentine Av. del Libertador , 767 2° piso 1638 Vincente Lopez Prov Buenos Aires 	6 351	918	60,00%	(1 611)
<ul style="list-style-type: none"> • Banco Cetelem – Espagne Calle Rétama 3 Torre Ejesur, 28004 Madrid 	60 902	228 205	100,00%	18 664
<ul style="list-style-type: none"> • Banco Cetelem – Portugal Edifício Green Park, 43 12° ave dos combatentes Apartado 14011 1000 Lisboa 	17 500	56 970	100,00%	5 484
<ul style="list-style-type: none"> • BNP PARIBAS PF SPA - ITALIE Via G.faro,39 20124 Milan – Italie 	95 240	35 500	51,00%	6 203
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Algérie 92 chemin Mohamed Gacem – El Mouradia 16209 Alger 	35	(1)	100,00%	(3)
<ul style="list-style-type: none"> • Findomestic banca spa – Italie Via Jacopo da Diacceto 48 50123 Firenze 	400 000	318 328	50,00%	64 687
<ul style="list-style-type: none"> • BNP Paribas PF AED (ex Jet finance international) – Bulgarie 1 Business Park Str., Building 12B, 3d Floor, Office 305SOFIA, Mladost Region 	NC	NC	100,00%	NC
<ul style="list-style-type: none"> • Prestacomer sa de cv – Mexique Newton 293, piso 4, col. chapultepec morales, 11570 MEXICO DF 	10 822	(7 090)	50,00%	(4 164)
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem America – Brésil Av Président Wilson, 231 gr2501 20030021 Rio de Janeiro 	471 335	54 869	100,00%	9 077
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Asia – Hong Kong 59/F to 63/F,Two International Finance Central HONG KONG 	NC	NC	100,00%	NC
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Benelux – Pays Bas Herengracht 477, NL – 1017 BS Amsterdam 	64	44 687	100,00%	2 111
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem CR - République Tchèque Karla Engliše 5/3208 150 00 Praha 5 	6 710	24 546	100,00%	16 878
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Polska Expansion – Pologne Ul. Jagiellonska, 36/ 00-987 Warszawa 	3 980	3 908	100,00%	1 211
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Ifn - Roumanie 155 Calea Victoriei, Tronson 5, block D1, 8th floor, Bucharest 	17 997	2 897	57,31%	(6 959)
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Thaïlande The Saturn Nakorn Tower, 29 th Floor, 100/59-60 – Bangkok 	63 027	(39 616)	100,00%	(10 846)
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Bank Polska Akcyjna– Pologne Ul. Kijowska 100-987 warszawa Poland 	34 113	5 939	100,00%	200
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Maroc 30 avenue des forces Armées Royales Casablanca – Maroc 	11 252	2 620	80,00%	1 488
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Servicios SA de CV Nexton 293 piso3 chapaltepec morales CP 11570 Mexico 	3 666	(2 727)	100,00%	9
<ul style="list-style-type: none"> • Cetelem Servicios Mexique SA de CV Nexton 293 piso4 chapaltepec morales CP 11570 Mexico 	28 380	(11 543)	100,00%	(3 241)
<ul style="list-style-type: none"> • Crédisson Holding Ltd Lambousas1, 1095 Nicosia Cyprus 	1 746	431 804	100,00%	(14 544)
<ul style="list-style-type: none"> • Dresdner Cetelem Kreditbank Gmbh Schwanthalerstrasse 3 80336 München 	9 780	164 994	50,10%	(7 785)

<ul style="list-style-type: none"> • Fimestic Expansion – Espagne <i>Calle Rétama 3 Torre Ejesur, 28004 Madrid</i> 	48 080	3 861	100,00%	5 348
<ul style="list-style-type: none"> • Magyar Cetelem bank – Hongrie <i>Csalogany u. 47-49, 1538 Budapest</i> 	14 693	25 601	100,00%	11 539
<ul style="list-style-type: none"> • UCB Suisse SA – Suisse <i>Rue François Bonivard, 10 Case Postale 1211 Geneve 11</i> 	20 057	(7 462)	100,00%	(970)
<ul style="list-style-type: none"> • UCB Hypothéken BV <i>Hoeverstein 8 4903 SC OOSTERHOUT – Pays Bas</i> 	16 466	(7 252)	100,00%	2 045
Participations (détentions comprises entre 10% et 50%)				
Participations françaises				
<ul style="list-style-type: none"> • Axa Banque Financement <i>137, rue Victor Hugo, 92300 Levallois Perret</i> 	27 450	13 698	35,00%	3 741
<ul style="list-style-type: none"> • Lafayette Services – LaSer <i>66 rue des Archives, 75003 Paris</i> 	142 056	832 769	50,00%	10 587
<ul style="list-style-type: none"> • Monabanq <i>4, place de la république, 59170 Croix</i> 	17 000	45 018	34,00%	4 948
<ul style="list-style-type: none"> • Natixis Financement <i>5, rue Masseran, 75007 Paris</i> 	60 793	3 851	33,00%	13 506
<ul style="list-style-type: none"> • Société des Paiements Pass <i>1, place Copernic, 91080 Courcouronnes</i> 	92 217	69 943	40,00%	57 110
Participations étrangères				
<ul style="list-style-type: none"> • Banco Cofidis sa – Argentine <i>Av. Madero 1020 – 5°Piso Buenos Aires</i> 	3 736	(1 305)	34,00%	(93)
<ul style="list-style-type: none"> • Banco de Servicios Financieros Argentine <i>Av. del Libertador , 767 2° piso 1638 Vincente Lopez Prov Buenos Aires</i> 	8 796	697	40,00%	870
<ul style="list-style-type: none"> • Servicios Financieros Carrefour Espagne <i>138 4 Doctor Esquerdo, 28007 Madrid</i> 	18 567	104 463	37,28%	39 603
<ul style="list-style-type: none"> • Sundaram Home Finance LTD Inde <i>46, Whites road 600014 Chennai – Inde</i> 	11 857	18 796	50,00%	3 651
<ul style="list-style-type: none"> • Union de Credits Inmobiliarios – Espagne <i>c/Retama 3- Torre Ejesur 28045 Madrid Espagne</i> 	98 019	188 113	37.28%	23 123

Pour les filiales et participations étrangères, les capitaux propres ont été convertis au cours d'arrêté et les résultats au cours moyen annuel.

Liste des sociétés dont BNP Paribas PERSONAL FINANCE est associé indéfiniment responsable

Sociétés en nom collectif

- Cetelem Expansion 20, avenue Georges Pompidou, 92300 Levallois-Perret
- Clariance 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris
- Cofiparc 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris
- Echat 9 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris
- Personal Finance Technologie 20, avenue Georges Pompidou, 92300 Levallois-Perret
- Soservi 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris

Groupements d'intérêt économique

- Neuilly Contentieux 20, avenue Georges Pompidou, 92300 Levallois-Perret
- GEP CB 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris
- GAM CB 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris
- Aurore 20, avenue Georges Pompidou, 92300 Levallois-Perret
- GIE Carte Bancaire 31, rue de Berri, 75008 Paris

Renseignements globaux concernant toutes les filiales et participations

	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales françaises	1 221 178	1 212 506	70 467	9 067	148 468
Filiales étrangères	1 618 893	1 522 310	1 888	2 316	14 063
Participations françaises	418 268	418 268	18 413	115	104 108
Participations étrangères	344 674	340 021	84 399	0	46 425

G) RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est tenu à la disposition des actionnaires à l'adresse du siège administratif 20, avenue Georges Pompidou, 92 300 Levallois-Perret.

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

Société Anonyme

1, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

Société Anonyme

1, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 - « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe qui présente le traitement comptable des opérations de restructuration interne au groupe.

II. Justification des appréciations

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par la hausse exceptionnelle de la volatilité, la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi qu'une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats, leurs risques et leur refinancement. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Estimations comptables

Provisionnement des risques de crédit

Votre société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes 1.b, 1.e, 2.c et 2.f de l'annexe). Dans le cadre notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille.

Valorisation des titres de participation et autres titres détenus à long terme

Les titres de participation et autres titres détenus à long terme sont évalués à leur valeur d'utilité (note 1.d et 2.e de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination de valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille.

Provisionnement des engagements sociaux

Votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (notes 1.i et 2.n de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

DELOITTE & ASSOCIES

Hervé HELIAS

Sylvie BOURGUIGNON

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Dûment habilité par délégation de M. Thierry LABORDE, Administrateur Directeur Général de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE, j'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport annuel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles ils sont confrontés.

Fait à Levallois

Le 30 avril 2009

Vincent BERNARD